

# L'"Ariège pittoresque

┃ L'Ariège pittoresque. 1912/11/07.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [utilisationcommerciale@bnf.fr](mailto:utilisationcommerciale@bnf.fr).

*J. Fabre*

DEPOSE  
APRIL  
1912

# LA RIEGE

## Pittoresque

### Revue hebdomadaire illustrée

1<sup>re</sup> ANNÉE — N° 21  
+ 7 Novembre 1912 +



Rédaction  
et  
Administration  
Imprimerie FRA & Cie  
= FOIX =  
Abonnements  
1<sup>er</sup> an 7<sup>fr</sup>, 6 mois 4<sup>fr</sup>

Industrie  
COMMERCE  
ARCHÉOLOGIE  
HISTOIRE  
Tourisme, Sports  
Informations.

PARAISANT LE JEUDI  
Le Numéro 0,15<sup>c</sup>

## AVIS

Plusieurs centaines d'articles remarquables, intéressant tous exclusivement l'Ariège, ont déjà été mis à notre disposition par des collaborateurs aussi compétents que dévoués. Ces précieux documents sont conservés dans les cartons de la Rédaction et seront publiés en temps opportun, suivant les exigences de l'actualité et la diversité des saisons. D'autres sont en préparation et nous seront fournis, pour ainsi dire, à jet continu.

Nous recommandons vivement à tous nos abonnés et lecteurs de collectionner avec le plus grand soin les numéros de la Revue, car elle est appelée à constituer plus tard la somme la plus complète, la plus variée, la plus attrayante des connaissances historiques, archéologiques, géologiques, paléontologiques, industrielles, artistiques qu'il importe aux Ariégeois de posséder sur leur beau pays.

Dans nos plus prochains numéros nous publierons : l'Arize, le Salat, l'Hers, la Lèze, le Volp; les moulins de Pamiers autrefois et aujourd'hui; l'antislavagisme à Pamiers au Moyen Age; mythologie des Pyrénées centrales; ruines romaines dans le Couserans et dans le Comté de Foix; la chasse à l'ours autrefois et aujourd'hui dans l'Ariège; la petite propriété dans l'Ariège; études sur le passé des hautes vallées de l'Aude; pays de Quérigut; l'astronome Vidal, de Mirepoix; les volontaires de l'Ariège, pendant la Révolution; l'ingénieur Mercadier; l'ingénieur Bonnetat; Adolphe d'Assier; le moraliste Mauriel, de Bélesta; diverses études sur Saint-Girons, Saint-Lizier, la vallée de Bethmale, la passe aux palmiers dans la Beltongue; un Jack l'Éventreur ariégeois au XVIII<sup>e</sup> siècle.

B Ferrage, de Cescou; proverbes patois du Couserans, nouvelle édition refondue et mise à jour, par M. l'abbé Castet, curé de Lorp; Auger de Montfaucon, évêque de Couserans; Maurin de Montlaur, abbé de Saint-Antonin de Pamiers; droits seigneuriaux, hommages et redevances d'autrefois; le château de Montségur et le lac du Comte; mœurs et coutumes des peuples anté-historiques de l'Ariège; le village frontière de l'Hospitalet; les industries éteintes du canton d'Ax; études sur les gentilshommes verriers de l'Ariège; l'ancienne navigabilité des cours d'eau de l'Ariège; Notre-Dame de Château-Verdun; Notre-Dame de l'Isard; Notre-Dame du Val d'Amour; Notre-Dame de Vals, de Teillet; la grande fromagerie d'Oust; le château de Terride; le château de Lérans; le château de Marceilhas; étude d'ensemble sur tous les anciens châteaux de l'Ariège; trois frères ariégeois généraux en même temps: les Espert; le collège de Pamiers pendant la Révolution; les anciennes maladies dans l'Ariège; la Corporation des médecins et chirurgiens de Pamiers; monographie de toutes les églises anciennes de l'Ariège; nombreuses biographies d'Ariégeois célèbres; le grelot du Courbas; la Société métallurgique de l'Ariège; un universitaire éminent, M. Thomas Choit, principal des collèges de Castres et de Pamiers; études historiques sur Ussat et Ornodac; étude sur Foncirgue; voyage à travers l'Ariège; la montagne d'Ariège; les richesses minéralogiques de l'Ariège; les excursions à faire dans l'Ariège; l'Ariège économique, industrielle, commerciale; légendes ariégeoises; études sur Ax, Aulus, Audinac, Saverdun, Lézat, Prat, Mazères, Mirepoix, la Bastide-de-Sérou; les chemins de transhumance dans le Couserans; la danse à Foix au XVII<sup>e</sup> siècle; les Sarrazins dans l'Ariège; les guerres de Religion; études forestières; l'oise

de Toulouse; la plitisie et les eaux minérales de l'Ariège; les anciens parages dans l'Ariège; l'œuvre humanitaire de trois évêques conserrans; les chevaux du Comté de Foix et du Couserans; le Pays de Foix sous Gaston Phœbus; études sur la grande Révolution et sur la Révolution de 1848; l'antique sanctuaire de Notre-Dame du Marsan; les grottes de l'Ariège; les dolmens de l'Ariège; le lac du Garbet, les anciennes pénalités; procès intentés aux animaux; etc., etc., etc.

## BULLETIN FINANCIER

Marché officiel. — Les dispositions favorables s'affirment de plus en plus sur notre marché comme à l'étranger: Vienne se montre extrêmement ferme, et à Londres, les Consolidés ont monté d'un demi point; on nous dit de source généralement bien informée, que l'Autriche aurait déjà commencé, avec l'assentiment de la Russie, des négociations directes avec le gouvernement Serbe et que l'on espère même ainsi, dans cet ordre d'idées, arriver à une entente sur le dénouement de la question des Balkans, sans avoir à recourir à une conférence.

Ajoutons que notre liquidation s'annonce comme très facile avec des reports qui, ainsi que nous le disions hier, atteindront à peine 3 o/o au parquet et 4 1/2 o/o en banque.

Le 3 o/o Français se traite entre 89.60 et 89.70; pour le moment son report est offert à 0.19; la Caisse achète 36.000 francs de rente.

Les fonds d'Etats étrangers sont particulièrement recherchés et débutent en reprise sensible: l'Extérieure ne gagne pas moins de 1 fr. 10 à 91.45; l'Italien, de son côté, accentue sa fermeté à 97.45.

Parmi les fonds balkaniques, le Serbe principalement s'inscrit à 80 contre 77.30 hier en clôture; quant au Turc, il s'établit à 80.45 contre 81.15.

Fonds Russes: soutenus. Consolidé 89.80, 3 o/o 1891 73.40.

Les établissements de crédit se présentent en tendance plus satisfaisante et continuent à regagner un léger terrain: la Banque de Paris passe de 1.650 à 1.655, Banque de l'Union Parisienne 1.045, Crédit Lyonnais 1.535, Crédit Mobilier 632, Rente Foncière 774.

La Banque Ottomane s'inscrit à 632 fr. contre 633 hier en clôture.

Marché en Banque. — Le compartiment cuprifère est franchement meilleur. Le Rio s'échange à 1860 contre 1850 entraînant avec lui la plupart des valeurs du même groupe: Cuivre et pyrites 118, Boléo 779, Utad Copper 325.50.

Légère amélioration des valeurs diamantifères: De Beers ord. 495.

Les mines d'or sud-africaines se raffermissent: Chartered 32.25, East-Rang 69.50, Rand-Mines 158.50, Goldfields 90, Léna 68. On annonce que cette société du 1<sup>er</sup> octobre 1911 au 12 septembre dernier, il a été ramené à la rive 535.245 yards cubiques de gravier aurifère; il en a été lavé 538.500 yards cubiques ayant donné 254.000 onces d'or d'une valeur de L. 958.064 durant la semaine qui s'est terminée le 22 septembre, 4.597 ouvriers seulement ont travaillé sur les chantiers contre 6.530 pour la période correspondante de 1911; à l'assemblée de la Sheba Gold, le président a déclaré que la production de l'or a été pour l'exercice dernier de 147.152 livres, soit 51.248 livres plus élevées; sur cette somme, les actionnaires ont reçu 40.460 livres en dividende et le solde bénéficiaire reporté à nouveau, a été de 16.414 livres. Les faits saillants de l'exercice ont été: l'augmentation des réserves d'or qui se chiffrent par 127.000 tonnes; l'augmentation du tonnage traité qui est passé de 49.455 tonnes à 68.861 tonnes, le rendement en or fin qui s'est élevé de 24.016 onces à 35.140 onces, l'élévation du taux d'extraction et la réduction des frais d'exploitation de 25 sh. 7 d. à 31 sh. 10 d., 1/2. Central Mines 240, Association Minière 226.

Parmi les titres de pétrole la Bakou reprend légèrement de 2020 à 2050, Naphte Russe 498, Lianosoff 593. La production du Naphte à Bakou pour le mois de septembre, s'est élevée à 337 millions de pouds. Par suite, la production pour les neuf premiers mois écoulés est de 309.1 millions de pouds en diminution sur 1911 de 117 millions de pouds.

## Informations Financières.

Brazil railways cy. — Nous croyons devoir rappeler l'émission des 100.000 obligations 4 1/2 o/o de 500 francs de la Brazil Railways Company, dont nous avons déjà parlé. Il n'est pas sans intérêt d'observer que les profits nets de la Brazil Railway Company dépassent très largement les charges obligatoires et ont permis à cette entreprise, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1910, d'attribuer un dividende

Une ligne ..... 15 fr. par an ) donnant droit  
Deux lignes ..... 20 fr. — ) à l'abonnement.  
PAYABLE PAR TRIMESTRE.

## MAISONS RECOMMANDÉES

J. CASSAGNE. — Draperies h<sup>e</sup> nouveauté, mercerie, r. Delcassé.

HOTEL MONTAUT. — Cuisine renommée, fabricant des pâtés "A Gaston de Foix".

F. ROQUES, tailleur civil et militaire, ex-coupeur de la maison Schammel de Paris, rue Théophile-Delcassé et rue du Rival.

PAUL PERIES, mécanicien, cours Bouyères. — Armes, cycles, autos, machines à coudre, stock de pneus, vente, location, échanges, réparations, accessoires. — Facilités de paiement.

AU LOUVRE, rue Théophile-Delcassé, Foix. — Lingerie, ganterie, bonneterie, soierie, layettes, corsets, paletots, jupons, corsages, draps et taies brodés, linges de table et de toilette, bretelles, etc.

HOTEL DE LA GARE, Nos frères. — Autobus de Bourg-Madame

GARAGE CASTEL, avenue de la Gare. Cycles et automobiles. Location pour excursions. — Stock "Dunlop", "Continental".

GRAND HOTEL DU PARC ET MODERNE. — Paris, propr<sup>te</sup>. — Entièrement reconstruit à neuf avec tout le confort moderne.

G. SARTRE, coiffeur. — Parfumeries de premières marques. — Coiffures de dames. — Ondulations. — Postiches. — Travail soigné. — Service antiseptique. — Chapellerie. — Coils.

A. BABY, armurier-mécanicien, ex-ouvrier de la manufacture nationale d'armes de Saint-Etienne. — Armes de précision — Cycles des meilleures marques. — Machines à coudre, accessoires, munitions, réparations, location. — Prix modérés. — Vente à crédit. — Envoi catalogues et conditions sur demande.

CAFE-RESTAURANT DU MIDI, tenu par M. et Mme Régis Auriol, place des Platanes et du Jardinage. — Maison de premier ordre, recommandée aux touristes, excursionnistes, voyageurs, baigneurs et à toutes les personnes qui, de passage à Tarascon, désirent faire un bon déjeuner ou un excellent dîner.

PIERRE GAILLAGOT. Assurances, achat et vente de propriétés, prêts hypothécaires

HOTEL DU COMMERCE, recommandé par le Touring-Club de France, cours Saint-Maurice. — P. Duménil, propriétaire. — Hôtel en partie reconstruit, entièrement modernisé. — Service de l'omnibus gratuit.

P. PONS fils, mécanicien. — Cycles — Autos — Machines à coudre. — Pneus autos, stock Continental en magasin. — Pneus vélos Wolber. — Moto Naphta. — Fosse à réparation. — Garage pour 10 voitures. — Location d'autos pour excursions. — Huile de Dion-Bouton. — Dépôt des machines agricoles Amoureux frères

HOTEL DE LA TOUR. — Recommandé aux touristes. — Appartements pour villégiature.

FOIX

AX

LAVELANET

TARASCON

PAMIEERS

MIREPOIX

ST-LIZIER

de 6 o/o à toutes les actions privilégiées émises, le montant émis de ces actions s'élevant actuellement à plus de 103 millions de fr. Pour 1911, les produits nets ont atteint 18.796.000 francs, tandis que le service des obligations n'exigeait qu'une somme de 11.764.000 francs, ce qui représentait un surplus disponible de 60.000 francs environ de la somme nécessaire au service des obligations en 1911.

Les nouvelles obligations, qui rapportent un intérêt annuel de 22 fr. 50 net, sont émises à 450 francs dont 100 francs en souscrivant et 350 francs à la répartition. La souscription a eu lieu à Paris aux sièges sociaux de la Banque de Paris et des Pays-Bas, et dans les départements et à l'étranger, aux succursales, agences et filiales de ces établissements.

Compagnie du chemin de fer du Danube. — La Compagnie du chemin de fer de Dourado, qui a son siège à São-Paulo, capitale de l'Etat de São-Paulo (Brésil), procède à un emprunt de 30 millions de francs, divisé en 60.000 obligations 5 o/o de 500 francs chacune, nettes de tous impôts français actuels et de tous impôts brésiliens, présents et futurs, et sur lesquelles 16.000 sont prises « fermés » et placées au Brésil.

Ces obligations, garanties par une première hypothèque sur tout l'actif de la Compagnie, sont remboursables en 60 ans. Elles seront offertes en souscription publique, le 15 octobre courant, par MM. Louis Dreyfus et Cie, banquiers, 4, rue de la Banque, à Paris, au prix de 465 francs, du 1<sup>er</sup> au 5 novembre prochain. Leur placement ressort à 5,37 o/o net, sans compter la prime de remboursement. On peut souscrire dès à présent par correspondance.

Les publications exigées par la loi ont été faites dans le Bulletin des Annonces légales obligatoires du 30 septembre dernier.

A. DELAGUE, banquier-reμισier,  
11, rue de Provence, Paris (IX<sup>e</sup>)  
Téléphone 214-00

Ordres de Bourse (au comptant et à terme)  
Surveillance de portefeuilles  
Renseignements financiers gratuits  
Arbitrages et reports  
Négociations spéciales de valeurs non cotées.

## Scierie Mécanique

D. LESTEL

BOIS DE CONSTRUCTION  
Charpente, Menuiserie, Ebénisterie, Parquet

La Photographie Nicollier

PAMIEERS AVENUE DE LA GARE  
Exécute les Portraits en tous genres et dimensions avec le cachet artistique qui en fait sa réputation.  
+ Prix très modérés, même pour les travaux d'amateur, toujours finis avec soin. +

L'ANÉMIE est sûrement guérie par le VIN et les CACHETS du Docteur SKRIP.

Envoi franco en gare contre mandat de 5 fr. 60 adressé à la  
PHARMACIE MODERNE  
PAMIEERS

REPRESENTATION COMMERCIALE  
Cyprien TOULZA

CASTILLON-EN-COUSERANS (Ariège)  
VINS SUPERIEURS  
PROVENANT DIRECTEMENT DE LA PROPRIÉTÉ  
Vins fins, Liqueurs de Marque, Huiles et Savons,  
Dépôt de Bières et Limonades de Marque  
PRIX SPÉCIAUX A NOS ABONNÉS

# L'Ariège

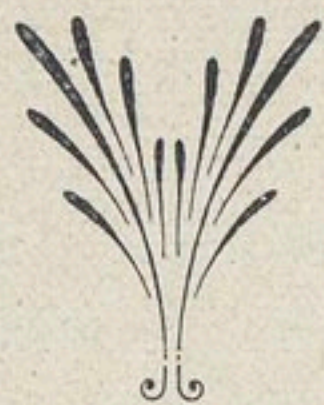
1<sup>re</sup> Année. — N° 21.

Jeudi 7 Novembre 1912

# Pittoresque

REVUE HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉE

Industrie & Commerce & Agriculture  
Tourisme & Sports  
Archéologie & Histoire & Actualités  
Informations



ABONNEMENTS

	Un an.	Six mois
Ariège et départements limitrophes.	7 fr.	4 fr.
Autres départements.	8 fr.	5 fr.
Étranger.	12 fr.	7 fr.

## SOMMAIRE

A Rabat la fête des Saints et des Morts.....	Toussaint NIGOUL.
Ax et son Canton.....	Pierre CAZALS.
Quelques œuvres d'art en Ariège pendant la période Révolutionnaire.....	Georges DOUBLET.
L'écrin des Penseurs ariégeois.....	G. LAMARQUE.
Chronique Hippique.....	VIATOR.
Une gracieuse légende sur Ax.....	Henry de MONTGAUZY
La fleur des morts : le Chrysanthème.....	Jacques LOURBET.
Sur les tombeaux, à Saint-Girons.....	FLEUR DES BOIS.
Chanson des Vendanges.....	
Echos Ariégeois.....	

Nos gravures : Ax-les-Thermes, vue générale prise du Calvaire. — Ensemble du concours ; Un poulain de Mérens ; Un poulain de Luzenac ; Une belle poulinière. — La guerre Turco-Balkanique : Le prince Danilo de Monténégro à côté d'une des mitrailleuses prises aux Turcs par le régiment qu'il commande ; Rassemblement d'une compagnie Bulgare, pour prendre contact avec l'ennemi ; Le fort de Chipchenik (Vrania) dans l'attaque duquel les Monténégrins ont montré un courage qui a fait l'admiration universelle ; Un groupe de Malissores alliés des Monténégrins.

## A RABAT

### LA FÊTE DES SAINTS ET DES MORTS

*Le glas des morts, le glas qui pleure,  
Répétant : il faut que tout meure !  
Et dans la nuit s'épand l'effroi.  
Ce soir, le soleil avait froid ;  
Il se mirait dans la rivière,  
Pâle, et de rayons dépouillé,  
Regardant le vieux cimetière,  
Et le grand bois tout effeuillé.*

J'aime cette fête des Morts qui est aussi celle des Saints, qui est aussi un peu la mienne. Oh ! non pas que je l'aie méritée, mais parce que le hasard l'a voulu. C'est ce jour-là, en effet, que je suis venu au monde. On m'a raconté la chose bien souvent, dans les veillées d'hiver, autour du foyer de famille, comme les gros troncs flambaient dans la grande cheminée de la vaste cuisine ; que tante Pierrette filait le lin de sa quenouille ; que l'oncle Jean-Pierre récitait, de sa voix grave, les contes de Perrault ou ceux des *Mille et une Nuits*, que, très éveillé, sur les genoux de ma mère, j'écoutais. C'était le matin, comme le jour pointait à l'angle de Soudour, et que l'aube venait de plaquer son visage blême contre les vitres de la chambre où ma mère s'était assoupie, après les cris et les tortures de la terrible nuit.

Faut-il que nous donnions tant de douleur à notre mère ; que nous déchirions ses entrailles pour entrer dans la vie ? Oui, car, de ce déchirement, de cette douleur sans égale, de ce martyre sans nom, est, sans doute, fait cet amour sans égal qui a nom l'amour maternel, — et, aussi, cet autre amour, également sans égal, qui est l'amour filial, amour de l'enfant, de l'adolescent, du jeune homme, de l'homme, de toute la vie ! — On l'a dit : « Tant qu'on a sa mère, on est enfant ». On a beau, en effet, entrer dans l'âge,

blanchir, vieillir, il y a des moments où on dit à sa mère, où on l'appelle : *Maman*.

*Le glas des morts, le glas qui pleure,  
Répétant : il faut que tout meure !*

\*\*\*

Sur l'herbe courte des prés, que les brebis, en passant — les coureuses — s'acharnent à tondre encore de leurs dents acérées et dures, les feuilles tombent, jaunes ici, écarlates là, diaprées, multicolores partout, telles que l'automne se plait à les peindre dans sa douce rêverie. Voyez comme elles se détachent, à la fois, constamment, des peupliers, des ormeaux, des tilleuls, des acacias, des cerisiers, des saules, de tous les arbres enfin..... hélas ! des rosiers eux-mêmes, abandonnant les dernières roses, les derniers boutons ! Une chute légère autour de la branche, une spirale, un court remous au raz du sol, et elles s'arrêtent et se couchent sur d'autres feuilles déjà tombées, encore tremblantes ; toutes ensemble, immobiles enfin, innombrables, s'endorment dans la mort.

Plus innombrables, cependant, les Morts du village, qui, depuis des siècles, se sont couchés et dorment au cimetière, autour de l'église gothique, là haut.

\*\*\*

C'est la Toussaint ! ma fête, vous dis-je, où on m'offre des fleurs que je porte ensuite au cimetière, que j'offre à mon père, qui fut bon, tendrement aimant, simple et doux ; à ma tante Pierrette, qui fut ma marraine, qui était petite, rondelette, jolie et rose comme une pomme d'api, que le général Laffitte, venu en visite entre deux batailles, courtisa, et qui voulut rester fille, la gardienne virginale, l'ange du foyer ; à ma mère et à ma femme, qui m'aimaient tant et que j'aimais tant ! mes deux dernières grandes douleurs !

Mais, pourquoi cette tristesse ? C'est aujourd'hui la Toussaint, la fête des Saints ! Allègres et bien en voix, les trois cloches appellent le village à l'église. La grand'messe a été admirablement chantée par les belles voix qui, ce jour-là, apportent leur concours au lutrin. M. le Curé était bien beau sous son étole de soie blanche, relevée d'or, et sous sa robe de dentelles brodées par des fées qui doivent être des saintes.

Il m'a semblé que l'antique et merveilleux rétable, — un des plus remarquables et des mieux conservés qu'il y ait en Ariège, — était plus beau encore ; que ses grandes statues rayonnaient de plus d'éclat ; que la Vierge, la *Notre-Dame de Rabat*, était plus divinement douce dans le grand cadre si artistiquement sculpté ; et, enfin, que, là haut, dans la voûte, le Père Éternel, si imposant dans sa grande barbe noire, planait, avec plus de majesté encore, à travers les étoiles du ciel.

Et les vêpres, quelle pompe ! quel éclat ! quelle allégresse ! avec l'autel éblouissant des cent lumières des cierges, et ruisselant d'or !

Ah ! les Saints, au Paradis, ont dû être contents.

Mais, voici que, tout à coup, tout change. Au milieu de la nef un catafalque est dressé, recouvert du drap mortuaire, lamé d'argent, avec, dans ses coins, les emblèmes de la mort. Voici que, un à un, les cierges s'éteignent sous le long roseau du sacristain, et que, dans les ténèbres de la nuit venue, les vêpres pour les Morts commencent. Elles se déroulent graves, tristes, dans la note monotone et funèbre qui les fait si impressionnantes. Je ne sais rien, dans les cérémonies autres de l'Eglise, d'aussi émouvant ; au village surtout, et surtout au village de nos montagnes, où tout est

silence dans la houle seule des monts, où l'église s'élève presque toujours sur une hauteur, où l'on se sent plus près du ciel.

La procession autour du cimetière, les chants mortuaires, le *Requiem*, le *De profundis*, la bénédiction aux tombes, et puis, la dernière prière du prêtre, dans sa chape noire, au pied de l'autel, ont clôturé l'émotionnante cérémonie. Et la foule des fidèles s'est ensuite répandue dans le cimetière, dans une dernière visite aux tombes, cette année, mieux encore que par le passé, admirablement parées. Pas une qui n'ait son bouquet, sa couronne, sa jonchée de fleurs. Si l'usage du chrysanthème a la touchante et poétique origine contée si bien, hier, à cette place, par Ch. de M.-D. (pourquoi, confrère, mettre un masque ? Votre visage ne peut être laid), si donc le chrysanthème a une si touchante origine, s'il a surgi, s'il est né, en même temps, à la même heure, sur les deux tombes, si malheureusement et si prématurément ouvertes ; si les pétales ont ainsi rapproché leurs lèvres et confondu leurs pistils ; et si, de leurs baisers, est née cette floraison merveilleuse, maintenant universellement répandue, il faut bénir l'amour qui tue ; il faut remercier la mort.

Les chrysanthèmes, blancs, roses, jaunes, fraîchement cueillis, la fleur des morts !

Toutes les tombes en sont jonchées, toutes les croix en sont garnies. Une seule en est privée : la première, à gauche, en entrant. L'année dernière, encore, un rosier l'ombrageait, planté par le poète Auguste Teulié dont s'honore Rabat. C'était le souvenir pieux du poète au poète ! Celui qui repose là, tournait la strophe patoise avec un brio et une pointe qui appelaient le rire sur la bouche, le sain et large rire de Rabelais. Il avait nom ADRIEN ARISPURE, d'une famille noble de l'endroit ; famille de médecins, médecin lui-même, se répandant dans toute la montagne, donnant sa consultation et son remède à tous indistinctement, pour une poignée de main, pour un sourire de jeune fille, pour un verre de vin clair.

Il s'éteignit un jour, emportant dans sa tombe, ses poésies qu'il débitait en passant, qu'il ne voulut jamais écrire ni publier. Pour famille, resté garçon, il avait des chiens perdus qu'il ramassait par charité et qu'il aimait, se disant, sans doute, à l'exemple du philosophe, que « le meilleur ami de l'homme, c'est le chien »

Le rosier sur la tombe est mort, tué sans doute par quelque mauvais ver, un de ceux que, dans un corps damné, — oh ! pas le sien, — engendre le démon.

Mais le jour baisse, les ombres montent du bas de la vallée ; elles s'épaississent autour de l'église, autour des croix. C'est la nuit. Elle enveloppe le cimetière de son voile noir. Je suis seul à errer encore à travers les tombes. Encore une méditation sur celle de ma famille, vers laquelle m'entraînent, plus vite, chaque jour, chaque heure, chaque pas ; où, au milieu de mes chers morts, entre ma mère et ma femme, les dernières parties, il me semble que le sommeil sera reposant et doux.

Allons, il faut rentrer ! Voici que sur ma tête, au vieux clocher, tinte l'*Angelus* du soir ; et, ensuite, après le dernier verset de la douce prière pour les Morts, pour tous ceux qui reposent là, pour leur messe qui se dira demain, sonne,

*Le glas des morts, le glas qui pleure ;  
Répétant : il faut que tout meure !  
Et dans la nuit s'épand l'effroi.  
Ce soir, le soleil avait froid ;  
Il se mirait dans la rivière,  
Pâle et de rayons dépouillé,  
Regardant le vieux cimetière.  
Et le grand bois tout effeuillé.*

Toussaint NIGOUL.

Rabat, 1<sup>er</sup> novembre 1912.



AX-LES-THERMES

## AX ET SON CANTON

Ax est essentiellement une ville d'eaux ; mais c'est aussi un point central où se rencontrent les éleveurs de bétail, qui descendent des plateaux environnants, de l'Andorre et même de l'Espagne. Ce fut longtemps aussi une ville forte.

De là les aspects multiples qu'elle offre au premier coup d'œil. Ses larges avenues, embellies par les promenades et par les façades des hôtels et des établissements de bains, frappent et séduisent le voyageur qui aime la vie douce et le bien-être.

Ce n'est pas sans quelque inquiétude au premier abord, que l'on voit s'élever, d'un trou béant ou de la bouche d'une fontaine, la buée d'une eau bouillante. On se demande quel embrasement souterrain chauffe ainsi les sources thermales. On croit marcher sur un sol travaillé par de mystérieux volcans. Puis on s'habitue à voir l'eau bouillante, et on lui sait gré de répandre, à la surface de la terre et dans les baignoires des grands établissements, le sulfure et les alcalis qui calment et domptent le rhumatisme, la goutte et la laryngite.

C'est vers ces sources salutaires que le malade a le regard tourné dans son lit de douleur, jusqu'à la saison tiède qui lui permet de faire le voyage et de reprendre la santé et la force dans la baignoire ou dans l'étave. Que de misères physiques ont soulagées ces eaux depuis les siècles les plus reculés ! Dans les temps les plus anciens, on en reconnut l'action bienfaisante, et elles sont inépuisables !

Et puis il semble que l'on respire à Ax un air plus léger et plus subtil, l'air de la montagne ; et l'eau qui jaillit glacée des fentes du rocher est limpide et saine.

De tous côtés courent des ruisseaux, que l'habitant conduit à son gré dans sa maison ou dans son usine. Ainsi les scieries marchent toutes seules et l'électricité répand sans frais, dans toute la ville, ses clartés de soleil.

Après la journée chaude, après l'excursion sur la route d'Espagne ou sur les hauteurs, le baigneur goûte avec délices la fraîcheur de la nuit sous les arbres vivement éclairés, près de la Lauze bourdonnante.

Aussi, pour les gens du pays, Ax est la ville par excellence ; ils l'appellent tout simplement *la Ville*, et ils entendent bien par là que l'on ne saurait lui en comparer une autre.

C'est d'elle qu'ils tirent toute leur richesse ; c'est elle qui flatte leur amour-propre local. C'est la *Ville d'Ax*.

— 0 —

Les baigneurs à qui ne suffisent pas les siestes paresseuses sous les ormeaux du Couloubret ou dans le parc du Teich, se répandent sur les routes et les sentiers, gravissent les pentes, s'enfoncent dans les gorges, et retournent émerveillés.

Ax n'est pas seulement pour eux la ville aux sources fumantes, qui remet sur pied les élopés et ranime les mourants. C'est le point d'où ils rayonnent en tous sens pour admirer la montagne dans toute sa grâce et toute sa splendeur.

Ils ne manquent pas d'aller à Orlu, voir la cascade et les merveilleuses usines de la *Pyrrénéenne*. C'est une promenade de quelques kilomètres, où



Vue générale prise du Calvaire.

L'on suit l'Oriège, tantôt encaissée et perdue dans un fouillis de ramures, tantôt répandue en larges nappes au ras du sol.

On rencontre sur la route un innombrable troupeau qui monte vers les hauts pâturages ou en descend. On longe des prairies toujours humectées ou des champs de sarrasin et de pommes de terre, derrière lesquels s'élèvent d'immenses murailles de rochers, couronnées de chênes et de sapins.

Orgeix est sur la route, avec son vieux manoir et son église dont l'aiguille se mire dans le cristal de l'Ariège.

A Orlu, on passe entre des maisons grossièrement bâties sur le chemin inégal et raboteux, et toujours menacées par les avalanches.

Enfin l'œil est arrêté par de hautes montagnes en demi-cercle, couvertes çà et là de sombres frondaisons.

Si l'on a bon pied, on monte par un chemin rocailleux qui s'égare parmi les taillis et les ronces jusqu'au lac de Naguilles. Sinon, l'on continue son chemin jusqu'au parc qui entoure une forge éteinte et encore noire dans un nid de verdure. Des allées toujours fraîches conduisent jusqu'au pied de l'ancienne cascade aujourd'hui captée par la *Pyrenéenne*, où l'on se serait cru, avant les transformations modernes, à cent lieues de la civilisation, comme une forêt vierge.

L'Oriège descend de l'autre côté du parc sous l'enchevêtrement des branches. Tantôt, retenue par un bloc énorme, elle forme un bassin d'eau transparente et bleue. Tantôt, elle se brise aux pointes des rochers et forme de petites cascades, d'où s'élève un brouillard fin et irisé.

Le baigneur indolent qui sommeille sur les bancs des promenades, ne connaît pas Ax. Pour connaître et aimer Ax, il faut avoir vu bondir et retomber les ruisseaux à Orlu et au Castelet; il faut avoir longé les lacs profonds et solitaires des hauts plateaux.

Pierre CAZALS.

## Quelques Œuvres d'Art en Ariège Pendant la Période Révolutionnaire

On lira avec intérêt, dans le tome premier, publié en 1912, des *Procès-verbaux de la Commission temporaire des Arts* (1), quelques renseignements relatifs à l'Ariège. Cette commission avait été créée par la Convention le 18 août 1793, après la suppression des académies, et chargée d'abord d'inventorier les effets conservés dans les dépôts de celles-ci, et de les conserver. Le 28 décembre elle absorba les attributions d'une autre, dite des Monuments, qui datait de 1790. Elle fonctionna jusqu'au commencement du Directoire, sauva beaucoup d'objets que l'ignorance ou le fanatisme voulait détruire, siégea du 1<sup>er</sup> septembre 1793 au 26 décembre 1795.

Le 1<sup>er</sup> octobre 1794 elle écrit au District de Pamiers relativement à deux vases de porcelaine qui avaient appartenu à la famille de Lévis-Mirepoix et au château de Lagarde; ils étaient alors à Mirepoix, et Chaudron-Rousseau les avait signalés comme très précieux. Le 5 novembre la Commission

(1) Paris, Imprimerie nationale. --- Ce travail fait partie de la *Collection des documents historiques inédits relatifs à la Révolution* et est dû à M. Tuéty, bibliothécaire-archiviste adjoint au Ministère de la Guerre.

prend connaissance de la réponse datée du 25 octobre. « Les deux urnes » quoique dégradées, avaient été vendues 150 livres; le District estime qu'elles devaient être conservées; elles furent renvoyées, dit une note, « au citoyen Duprey, de Toulouse.

Le 15 novembre 1794, la Commission étudie notamment une lettre du District de « Giron » (2) qui annonce que ses administrateurs ont atteint le 800<sup>e</sup> numéro du catalogue des livres de leur bibliothèque, et que « elle ne renferme plus que des ouvrages de théologie. »

Le 30 elle demande qu'on remette au Muséum national « les tableaux de Paul Potter, de Vernet et d'autres qu'il a, appartenant à Lévis, condamnés » c'est-à-dire à l'ex-constituant Marc-Antoine de Lévis condamné à mort, le 15 Floréal an II, à l'ex-constituant Charles-Philibert de Lévis-Mirepoix, condamné le 8 prairial an II et à Gabrielle-Augustine, veuve de Lévis, condamnée le 21 messidor an II. Ces tableaux se trouvaient « à la maison de Bullion ».

Georges DOUBLET.

(1) « Giron » pour « Saint-Giron ». On sait qu'à cette époque de sinistre mémoire, on alla jusqu'à supprimer dans les noms de villes le mot « saint ». De là, chez nous : Giron, Lizier, Ybars, Martin, etc. E. F.



## L'Ecrin des Penseurs Ariégeois.

*Une légende des îles Canaries raconte qu'autrefois un laurier magique attirait, chaque matin, un nuage poussé par la brise de mer et qu'il laissait tomber de son feuillage, goutte à goutte et sans interruption l'eau nécessaire à ses habitants. Ce laurier n'est-il pas l'image de la forêt, réservoir inépuisable d'eau et de verdure, et par suite, de vie ?*

Philippe MORERE.

*Ce qui frappe surtout le voyageur qui parcourt la vallée de Vicdessos, c'est l'énergie virile empreinte sur la physionomie des habitants. Cette population de mineurs, de muletiers et de forgerons a puisé dans le labeur auquel elle est vouée de génération en génération, une rudesse de formes et de manières qu'on ne retrouve plus au même degré dans aucune des vallées du Comté de Foix.*

Adolphe d'ASSIER.

*C'est dans le centre de la chaîne des Pyrénées, dans la partie culminante de leur versant occidental qu'est situé le département de l'Ariège. Ses eaux sont les plus lointaines de celles qui coulent des Pyrénées vers l'Océan : aux limites de l'Ariège et de l'Aude, deux fruits qui tombent du même arbre dans deux courants inverses, sont portés aux deux côtés opposés qui baignent la France.*

BORDES-PAGÈS.

*La Ville de Pamiers, transformée aujourd'hui par l'établissement d'importantes usines métallurgiques, devient un centre industriel de premier ordre, et perd peu à peu par son agrandissement même et la crue incessante des étrangers, le caractère si personnel qui lui avait imprimé une physionomie spéciale dans les siècles passés.*

Jules de LAHONDÈS.

*Ceux qui regrettent l'ancien régime ignorent ce qu'il fut ou le connaissent mal, à moins qu'il ne leur plaise par les abus qui profitaient à quelques individualités dans le nombre desquelles ils s'imaginent qu'ils auraient été appelés s'ils avaient vécu dans cette époque. Cependant il serait injuste de jeter le blâme sur les hommes et les choses du passé. Ils furent ce que les circonstances et le degré de civilisation conquise permettaient d'être.*

Paul de CASTERAS.

## Chronique Hippique <sup>(1)</sup>

Je prends la plume en descendant du train qui me ramène du concours d'Ax-les-Thermes. Et je dis tout de suite que la ville d'Ax et la Société d'Agriculture de l'Ariège ont une bonne journée de plus à marquer. Pour les éleveurs, je dis aussi que la journée a été bonne : sans doute, les concurrents d'un concours rentrent chez eux avec des sentiments divers et leur opinion sur les décisions d'un jury est très proportionnée aux succès qu'ils obtiennent alors qu'elle devrait l'être, surtout et seulement, à la valeur des appréciations émises. Mais la



Ensemble du Concours.

réunion à laquelle ils viennent d'assister est une leçon de choses dont ils ont certainement compris la portée et qu'ils paraissent apprécier davantage d'année en année. Pour ma part et malgré la critique inévitable, je conserve de ma journée du 8 septembre 1912 le meilleur souvenir, heureux surtout de penser que les quelques indications et les quelques conseils que j'ai pu donner feront peut-être quelque chose pour la progrès de notre vieille race ariégeoise.

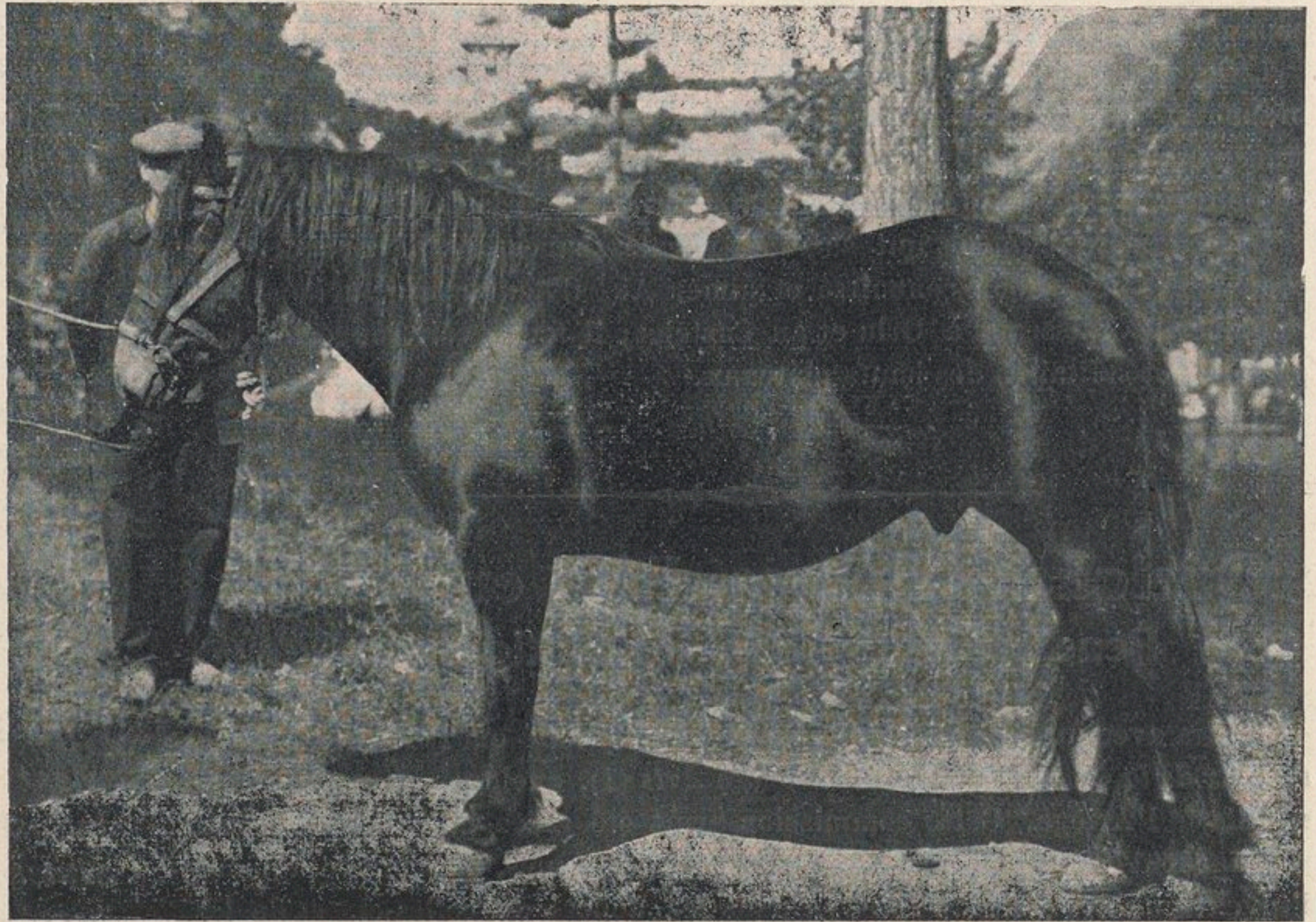
Réunir sur la place du Breilh ou sous les grands arbres du Couloubret 36 poulinières, 36 poulains de lait, 19 pouliches de 2 ans, 4 poulains de 2 ans et 6 étalons ; donner ainsi à un jury que je qualifierai d'assez actif, cinq grosses heures de travail pour juger et classer ces 95 animaux ; attirer à cette occasion une foule élégante, nombreuse et très vivement intéressée ; tous ces faits, dis-je, paraîtraient bien extraordinaires à certains fonctionnaires des Haras et des Remontes. On imposait naguère à ces messieurs un voyage qui leur paraissait d'autant plus long et d'autant plus pénible qu'ils ne trouvaient à leur arrivée que deux ou trois sujets à examiner. Pour la forme et en maugréant, ils les primaient d'une cinquantaine de francs et allaient attendre impatients l'heure du train de retour, à peine détournés de leur mauvaise impression par la splendeur du paysage. Toute autre, je viens de le dire, a été la tâche qui nous est échue cette année et que, de concert avec mes excellents collègues de la Société, MM. Laubion et de Saint-Blanquat, nous nous sommes efforcés de mener à bien.

Le concours de 1912 est, si je ne me trompe, le quatrième depuis son institution. Un peu confuse au début, la situation semble maintenant plus nette ; les croisements avec des races étrangères paraissent moins fréquents, ils ont presque disparu ; l'éleveur s'attache surtout à la sélection qui est certainement pour l'heure présente la bonne méthode ; et on en ressent déjà les heureux effets. Deux variétés dans l'espèce se dessinent dont le mélange au cours de la présentation a été cette année particulièrement marqué. Ces deux variétés procèdent — c'est à peu près certain — d'origines communes. Mais de légères différences dans la constitution du sol, quelques variations à peine sensibles

de climat, quelques particularités dans l'emploi des animaux, plus de traction ou plus de bât ont créé des différences qui ne peuvent échapper à un œil exercé. N'empêche que l'ensemble des caractères communs aux deux variétés est considérable et que c'est bien à une seule et même race que l'on a affaire. La première variété — celle qui a mes préférences — est représentée par l'élevage qui se trouve au Nord et à l'Ouest de la ville d'Ax, la seconde variété occupant plutôt la zone qui se trouve au Sud et à l'Est. D'un côté Perles, le Castelet, Tarascon ; de l'autre l'Hospitalet, Mérens. A Perles, le Castelet, Tarascon, la robe noire est plus régulièrement obtenue, la conformation générale est meilleure, l'expression est plus vive.

A l'Hospitalet et Mérens, la tête est plus lourde, généralement trop longue et déparée par des joues énormes ; la conformation est heurtée mais d'une puissance remarquable ; l'expression et le sang manquent. N'y aurait-il pas lieu dans cette seconde région de beaucoup diminuer l'emploi comme étalons des poulains de Cerdagne ou d'Andorre porteurs de tous les défauts que je signale ? Les premiers centres fournissent davantage le cheval agricole, le cheval usager, pratique pour nos pays ; les seconds sont préférables pour la fourniture des animaux de gros charroi et de transports d'entreprise. A ces petites différences ajoutez pour tous, les qualités de santé, de sobriété et de résistance que vous connaissez et vous aurez l'idée très complète de la population chevaline existant actuellement dans la région pyrénéenne de notre département.

De cette population chevaline, le concours d'Ax a été certainement l'exhibition la plus intéressante que l'on puisse voir : c'est l'avis de personnes compétentes qui, en raison de la date choisie, se trouvaient à Ax en traitement ou en villégiature. On ne trouve pas partout un lot de poulinières comparable au lot de tête que formaient nos huit ou dix premières. J'ai longuement parlé l'an dernier de la jument de M. Bouchy Pierre, du Castelet : elle est restée dans sa robe noire et lustrée impressionnante par ses caractères de race très spéciaux et très accusés. Malheureusement, le dos semble avec l'âge avoir légèrement fléchi et, après mûr examen et discussion, nous avons estimé qu'elle



Un poulain de Mérens.

devait céder la première place à la jument de M. Marty Jean, à la 3<sup>e</sup> Bazerque. Celle-ci, de robe baie-marron, est irréprochable de conformation et surtout de membrure ; la tête est légère et expressive, bien que moins orientale que celle de sa rivale ; le dos est supérieur ; la puissance et l'ampleur des quartiers d'arrière-main sont réellement extraordinaires ; de plus, l'ensemble dénote une trempe exceptionnelle. En raison de sa robe baie, de sa taille assez élevée et de sa conformation générale, la jument

(1) Concours de l'espèce chevaline Pyrénéenne Ariégeoise du 8 septembre 1912 à Ax-les-Thermes.

reviendrait plutôt au type de Mérens ; mais elle est d'une formule à encourager parce que éminemment utile et exempte des défauts signalés plus haut.

Le lot des pouliches primées était des plus homogènes, aucun sujet n'émergeait ; mais l'ensemble était très satisfaisant et avait pour caractéristique principale un développement remarquable pour l'âge de 30 mois.

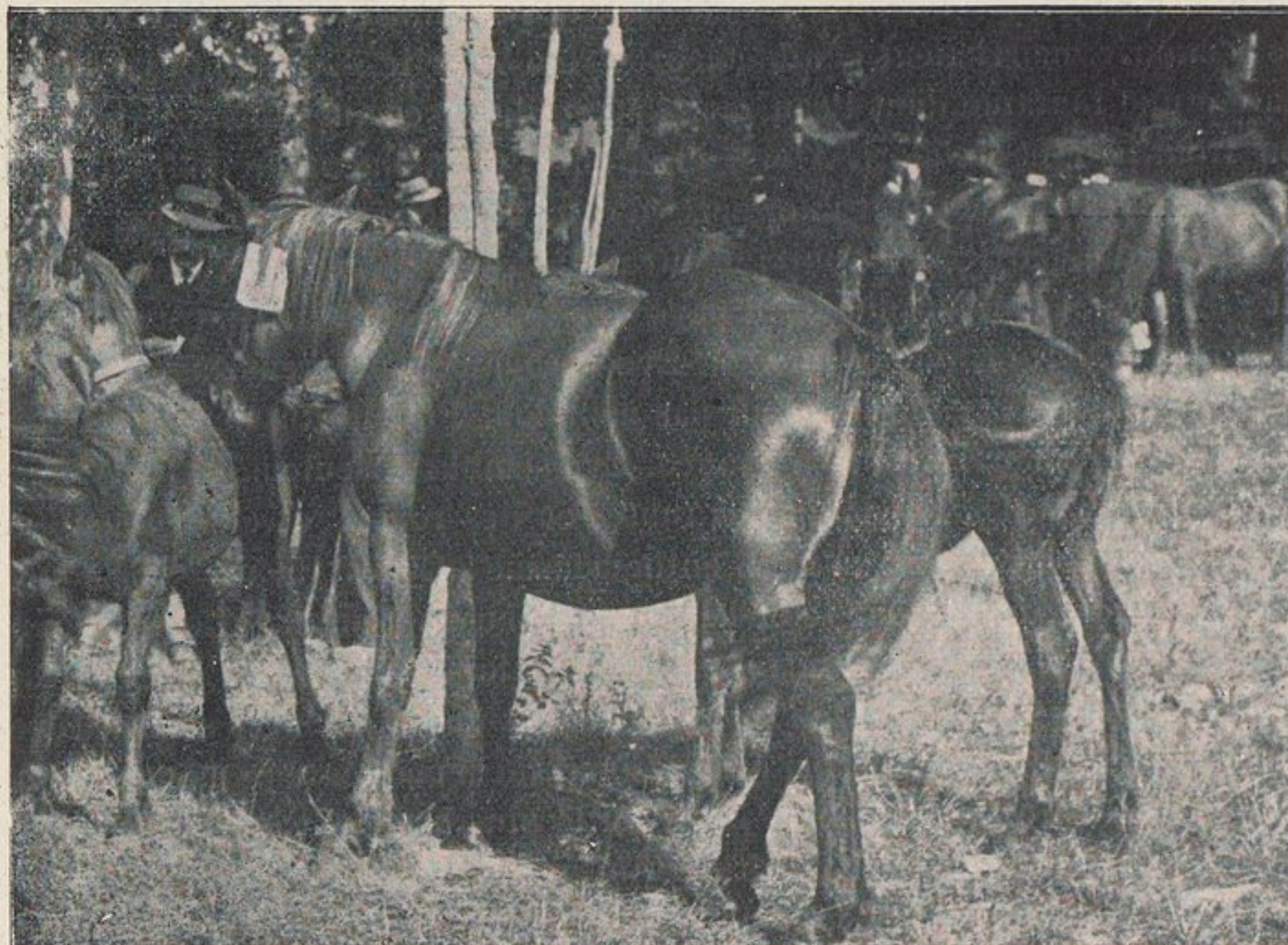
J'espérais voir plus nombreux les poulains de ce même âge : je dis tout de suite que sur 4 poulains examinés par nous au point de vue reproducteur, un seul était à retenir. Des trois autres, l'un était réellement trop espagnol, l'autre échappait complètement à la formule, le troisième, bien que passable, manquait des caractères de race et son propriétaire, qui a reçu cependant une faible prime à titre d'encouragement, ne devrait pas l'employer comme étalon. Le poulain classé en tête est, en revanche, digne de retenir l'attention et il devrait, pour la saison prochaine, être un excellent reproducteur. Solidement et régulièrement bâti, avec une jolie tête, une bonne encolure et d'excellents membres, le poulain de M. Astrié, de Luzenac, sera, grâce à nous, conservé cette année par son propriétaire ; nous le reverrons ainsi l'an prochain et si son développement est normal, si son dos un peu long se soutient, nous ferons, sous forme de prime de conservation, un nouvel effort financier pour qu'il reste encore à la disposition des éleveurs.

Je comptais voir parmi les étalons un excellent poulain que j'avais l'an dernier beaucoup remarqué malgré son très mauvais état : une offre avantageuse a décidé son éleveur à s'en séparer ; c'est dommage, il était seul intéressant. Je dois dire que le lot présenté dans cette catégorie si importante était médiocre.

Notre sélection de l'an dernier n'a pas aussi bien tourné que l'on pouvait l'espérer et quant aux animaux acquis depuis cette époque, ils m'ont paru choisis pour des raisons que je ne saurais approuver. Il faut se préoccuper d'obtenir chez les produits une masse suf-

obstacles dressés en travers de la route. Mais il nous faut pour cela du temps et la confiance des éleveurs. Le premier de ces éléments nous viendra naturellement ; nous espérons par notre dévouement et notre bon vouloir nous assurer le second.

G. LAMARQUE.



Une belle poulinière.

## PALMARÈS

### PREMIÈRE SECTION

*Poulains nés en 1910, destinés à être conservés comme étalons.*

1 <sup>er</sup> prix : M. Astrié, de Luzenac.....	60 fr.
2 <sup>e</sup> prix : M. Carrière, maire d'Ascou.....	30

### DEUXIÈME SECTION

*Étalons âgés de 3 ans au moins et de 7 ans au plus.*

1 <sup>er</sup> prix : M. Astrié, François, à Tarascon.....	40 fr.
2 <sup>e</sup> prix : M. Soulé, Achille, à Mérens.....	35
3 <sup>e</sup> prix : M. Astrié, Jean, à Luzenac.....	25

### TROISIÈME SECTION

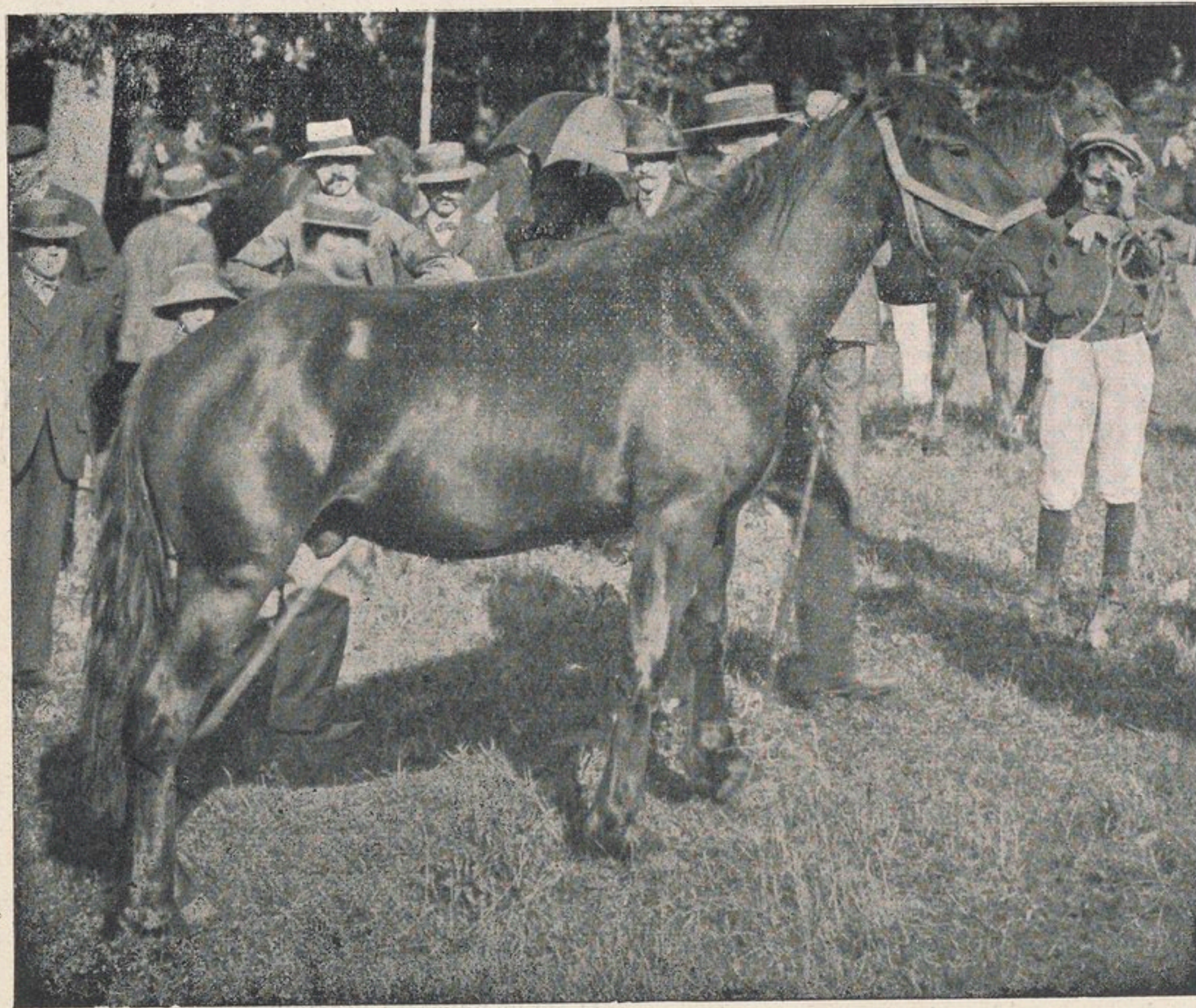
*Pouliches nées en 1910.*

1 <sup>er</sup> prix : M. Astrié, de Luzenac.....	35 fr.
2 <sup>e</sup> prix : M. Laffont, Paul, à Savignac.....	30
3 <sup>e</sup> prix : M. Durand, Nazaire, de Perles.....	25
4 <sup>e</sup> prix : M. Marty, Jean-Jouanet, 3 <sup>e</sup> Bazerque.....	20
5 <sup>e</sup> prix : M. Vidal, Saint-André, à Bouan.....	15
6 <sup>e</sup> prix : M. Astrié, François, à L'Hospitalet.....	15
7 <sup>e</sup> prix : M. Perpère, Mathieu, de Montailou.....	10
8 <sup>e</sup> prix : M. Esquié, Pierre-Ramaillet, 1 <sup>er</sup> Bazerque.....	10

### QUATRIÈME SECTION

*Juments de 3 à 15 ans, suitées de leur produit qu'elles nourrissent.*

1 <sup>er</sup> prix : M. Marty, Jean-Jouanet, 3 <sup>e</sup> Bazerque, Ax...	40 fr.
2 <sup>e</sup> prix : M. Bouchy, Pierre, au Castelet.....	35
3 <sup>e</sup> prix : M. Moufil, Joseph, du Castelet.....	30
4 <sup>e</sup> prix : M. Trapé, Joseph, d'Orlu.....	25
5 <sup>e</sup> prix : M. Perpère, Eugène, de Savignac.....	25
6 <sup>e</sup> prix : M. Carrière, maire d'Ascou.....	25
7 <sup>e</sup> prix : M. Astrié, François, des Cabannes.....	20
8 <sup>e</sup> prix : M. Baudon de Mony, à Gudanes.....	20
9 <sup>e</sup> prix : M. Vidal Saint-André, à Bouan.....	20
10 <sup>e</sup> prix : M. Soulé, Joseph, à Orgeix.....	20
11 <sup>e</sup> prix : M. Astrié, Jean, à Luzenac.....	15
12 <sup>e</sup> prix : M. Astrié, François, à L'Hospitalet.....	15
13 <sup>e</sup> prix : M. Carrière, maire d'Ascou.....	10
14 <sup>e</sup> prix : M. Font, Martin-Picard, au Castelet.....	10
15 <sup>e</sup> prix : M. Naudy, Prosper, d'Orgeix.....	10
16 <sup>e</sup> prix : M. Astrié, François, L'Hospitalet.....	10
17 <sup>e</sup> prix : M. Marty, Pierre-Souet, 3 <sup>e</sup> Bazerque.....	10
18 <sup>e</sup> prix : M. Durand, Antoine, à Savignac.....	10
19 <sup>e</sup> prix : Mme veuve Rouan, Mathieu, à L'Hospitalet.....	10
20 <sup>e</sup> prix : M. Soulé, Alexandre, à L'Hospitalet.....	10



Un poulain de Luzenac.

fisante, c'est entendu ! Mais il faut se garder de choisir un père uniquement parce qu'il est massif et sans se préoccuper de ses origines : c'est la plupart du temps la faute que l'on commet.

En résumé, les éleveurs de la région montagneuse possèdent une jumenterie dont ils peuvent espérer les meilleurs résultats ; ils n'ont en revanche que de très médiocres étalons. C'est sur ce point que doit porter l'effort commun. Nous croyons avoir utilement travaillé dans ce but et nous continuerons à le faire malgré les

## UNE GRACIEUSE LÉGENDE SUR AX

Adam et Ève, placés par la bonté de Dieu dans le Paradis terrestre, devaient quitter ce lieu de félicité, chassés par la colère divine en punition de leur désobéissance. Ève surtout pleurait et ne pouvait se décider à passer le seuil qu'elle ne franchirait plus. L'Archange au glaive de feu qui devait désormais en garder l'entrée, les chassait devant lui, et Adam et Ève, tristes à mourir, marchaient péniblement. Prête à sortir, Ève s'appuya défaillante à une fontaine dont l'eau était merveilleuse et qui effleurait presque son front pâle et endolori. Alors, profitant d'un moment de distraction de l'Esprit céleste, elle saisit une goutte d'eau, la cacha dans le creux de sa main, et elle partit. En route, montrant à Adam la goutte d'eau, elle lui dit : J'en ferai don au plus beau pays que je rencontrerai. Ils traversèrent l'Asie, la Sibérie froide et nue, et Ève secouait douloureusement sa tête blonde. Non, ces pays-là n'auront pas mon don. Puis la Russie, l'Autriche, l'Allemagne. Ils arrivèrent en France. Ève sembla là seulement revivre un peu, les deux exilés longèrent des routes et des routes, et c'est ainsi que l'Ariège les vit. Ève eut un cri d'enthousiasme ! C'était beau, sans doute, mais pas encore assez pour jeter la goutte d'eau du Paradis. Ils arrivèrent ainsi à Ax. Ève, joyeuse, retrouva les premiers sourires qu'elle n'avait plus eus depuis la malédiction divine. Elle eut une illusion et se crut revenue au délicieux séjour d'Eden qu'elle avait dû si malheureusement quitter. Ah ! dit-elle à Adam, voilà bien l'endroit le plus beau ! Et lançant la goutte d'eau : « Va, dit-elle, crois, multiplie-toi et fertilise désormais la terre que tu vas embellir, guéris les douleurs, soulage l'humanité, et que les pauvres rhumatisants bénissent pieusement ton joli nom d'Ax ! »

VIATOR.

## LA FLEUR DES MORTS

### LE CHRYSANTHÈME

En cette saison de l'année où la nature dépourvue revêt une teinte d'indéfinissable tristesse et qu'un usage bien des fois séculaire a spécialement consacré au culte des morts, le plus vivace, le plus indéclinable de tous les cultes, pas un cimetière de ville ou de campagne, dans notre Ariège, si fidèle aux antiques traditions, dont les tombes n'aient été pieusement ornées de verdure, de fleurs de toute sorte, surtout de cette fleur symbolique, le chrysanthème, que l'on a si justement dénommée *la Fleur des Morts*.

Aimez-vous les chrysanthèmes ? Un écrivain qui leur voulait du mal a dit : « Ils sont gâchés, déplaisants dès qu'on les isole. Ils sont inexpressifs

et ont je ne sais quoi de vague tristesse. Ils sont sans parfum, sans âme sans vie. Ils n'ont ni l'orgueil des roses qui s'ouvrent, ni la mélancolie des roses qui passent. »

Ces paroles sont d'un ingrat. Le chrysanthème est l'emblème du souvenir et de la fidélité. C'est l'ami des jours moroses, le dernier rayon fleuri de l'automne et de l'hiver. Quand les myrtes sont flétris et les roses mortes, quand les premières rafales ont dispersé les pétales qui embaumaient nos jardins, le chrysanthème nous reste pour nous consoler de ces ruines et de ces départs. Il s'épanouit sous les averses et dans la brume. Il fleurit tout le long du mois des Morts, pour que nous puissions le placer comme un trophée sur leurs tombes. Il ne répand pas le parfum des roses et n'a pas leur orgueil. Il est humble et plus austère ; il est monacal et grave comme une fleur de *Requiem*.

J'aime le chrysanthème. Mon âme lui ressemble. Elle est, comme lui, souvent endeuillée, souvent trempée de larmes ; elle connaît mieux le brouillard que le soleil. Elle se tord parfois dans l'angoisse comme ses longs pétales déliés. Elle s'incline sous les vents d'automne et d'hiver, au *campo santo* de la vie. Elle vit dans la compagnie des morts, et Novembre ravive à la fois ses douleurs et ses énergies. O chère et belle fleur, à toi mes intimes préférences, à toi mes pensées à la fois tristes et réconfortantes, mes envolées et mes élans vers l'éternel au-delà dont tu es la discrète et douce révélatrice !

Henry de MONTGAUZY.

## Sur les tombeaux, à Saint-Girons.

Les vivants ont honoré les morts ; ils les ont couverts de fleurs et de souvenirs émus, selon l'universelle coutume du 1<sup>er</sup> novembre. Le temps était sombre ; le ciel laissait tomber par instants des gouttes, telles des larmes de l'espace. Vers le soir, au cimetière de Saint-Girons, la foule était énorme, silencieuse, prise par une émotion commune. Et parmi tant de mélancolie, les bouquets, indifférents aux douleurs humaines, semblaient s'entre-regarder avec des coquetteries rivales, comme pour retenir l'admiration élective des visiteurs.

Mais cependant, les fleurs sont des âmes, élégantes et jolies qui savent accorder leurs aromes avec les sentiments brisés et quelques corolles, sans doute, se rafraîchirent en buvant la rosée des tendresses que le temps de son doigt fatal efface.

*Vanité des sentiments et des fleurs,  
Des larmes, des sourires, des bonheurs !*

Jacques LOURBET.

## CHANSON DES VENDANGES

A Monsieur le vicomte Jules de TERSSAC,  
le distingué Président de la Société  
d'Agriculture de l'Ariège.

*Le temps est doux, le ciel est clair,  
Il monte des chansons dans l'air ;  
Jeunes lurons et jeunes filles  
Pour mieux travailler s'égosillent ;  
Parmi les ceps entrelacés  
Dont les coteaux sont hérissés,  
La même joie, alerte flamme,  
Leur brûle à tous le corps et l'âme !  
Lisette a quitté la maison  
Pour aller faire une « saison »,  
Tellement on rit aux attrapes  
Pendant la cueillette des grappes !*

*Quel plaisir multiple et charmant !  
La brise mêle allègrement,  
Voix humaines et chants d'oiseaux  
Au gai cliquetis des ciseaux !*

*Sur le pampre taché de sang  
Le raisin, jouet innocent,*

*D'un air bon enfant se résigne  
A tomber des bras de la vigne.  
Les gars qu'a vu fuir maint chantier,  
Préférant leur nouveau métier,  
S'activent comme des abeilles  
A remplir paniers et corbeilles.  
Jouant des mains, jouant des yeux,  
Chacun travaille à qui mieux-mieux,  
Ravi des petits coups qui frappent  
Les brunes et les blondes grappes !*

*Quel plaisir multiple et charmant !  
La brise mêle allègrement  
Voix humaines et chants d'oiseaux  
Au gai cliquetis des ciseaux !*

*Parfois, dans le rang vendangé  
S'il reste un fruit, c'est sans danger,  
Que toujours Lisette s'engage  
A payer d'un baiser pour gage,  
Car, prête à rire au moindre appel  
Du voisin, n'importe lequel,  
Ou Pierre, ou Paul, ou Jean, ou Jacques ;  
Elle promet son cœur à chaque,  
— Prends garde ! Aux sentiers hasardeux  
Où l'on s'égare deux à deux,  
L'amour fait dans ses mille trappes  
Choir les couples comme des grappes !*

*Quel plaisir multiple et charmant !  
La brise mêle allègrement  
Voix humaines et chants d'oiseaux  
Au gai cliquetis des ciseaux !*

*O jeunes fous de ces beaux mois !  
Après le jour et ses émois,  
Ils n'ont aucun désir d'être anges  
La nuit, sur la paille des granges,  
Elle et lui, voisine et voisin.....  
Mais adieu le dernier raisin ;  
La vigne que rien ne décore  
Ne dira plus : Prenez encore !  
Et Lise ? Es-tu sûre Lison  
De rentrer seule à la maison ?  
Il est si parsemé d'attrapes  
Le temps où l'on cueille les grappes !*

*Quel plaisir multiple et charmant !  
La brise mêle allègrement,  
Refrains, baisers et chants d'oiseaux  
Au gai cliquetis des ciseaux !*

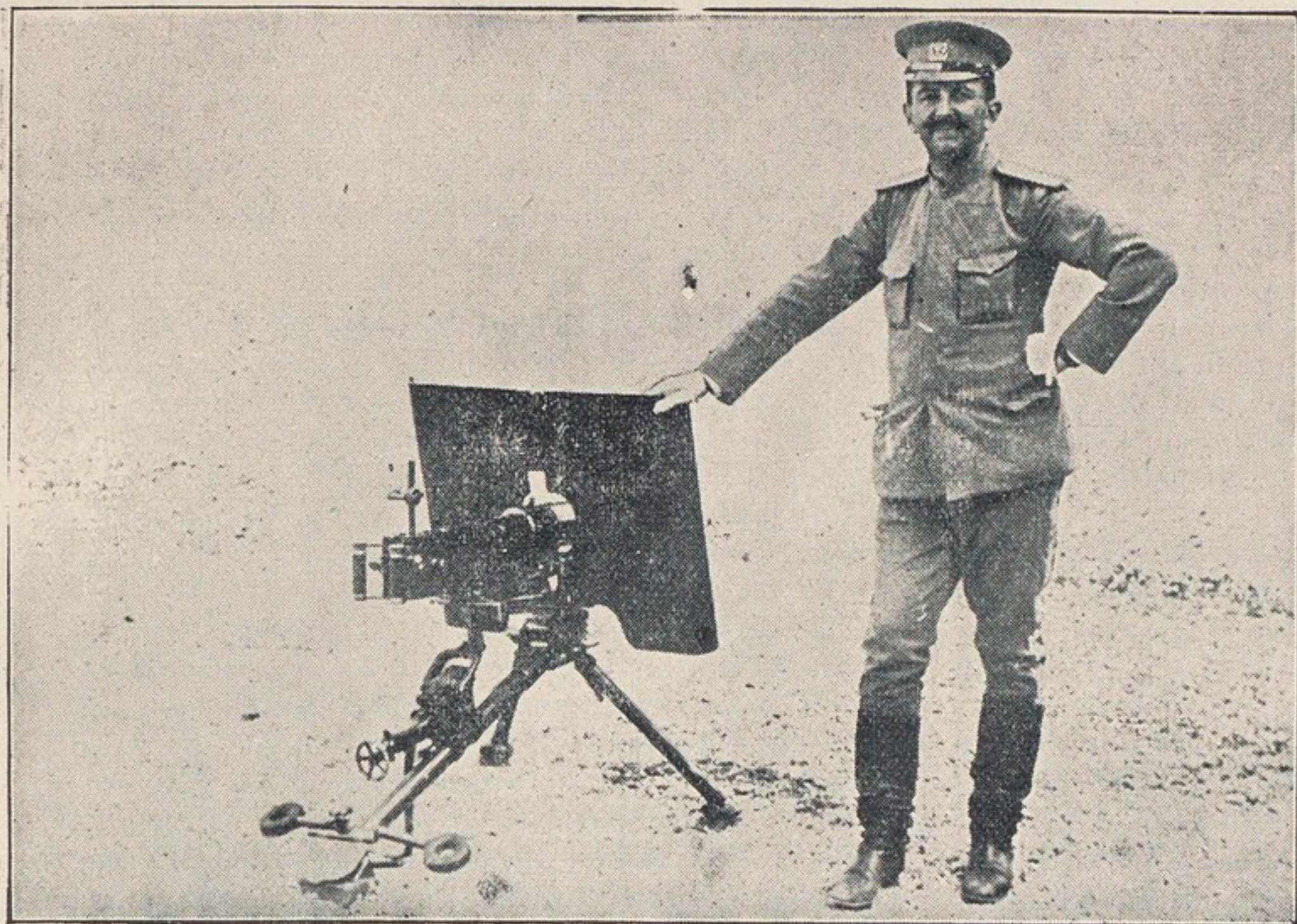
FLEUR DES BOIS.

Octobre 1912.

(Extrait d'un volume en préparation : "Mes Chansons")

A TRAVERS L'ACTUALITÉ

## LA GUERRE DANS LES BALKANS



Le Prince Danilo de Monténégro à côté d'une des mitrailleuses prises aux Turcs par le régiment qu'il commande.



Rassemblement d'une compagnie bulgare, pour prendre contact avec l'ennemi.



Le fort de Chipchenik (Vrania) dans l'attaque duquel les Monténégrins ont montré un courage qui a fait l'admiration universelle.



Un groupe de Malissores, alliés des Monténégrins.

## Échos Ariégeois

**Mariages.** — A Pamiers, mariage de M. Gabriel-Henri-Jean Palmourès, sous-officier au 59<sup>e</sup>, avec Mlle Emilie-Zénobie-Eléonore Durbain.

— A Ganac, mariage de M. Edouard Salsenac, de Foix, sous-officier au 59<sup>e</sup>, à Pamiers, avec Mlle Marie Rouch.

**Nécrologie.** — Nous enregistrons avec peine le décès, récemment survenu au château de La Capelle-Cabanac (Lot-et-Garonne), de M. Léopold Dulac, ancien juge de paix, qui s'est éteint, après une belle et verte vieillesse, à l'âge de 94 ans.

Le défunt était rattaché par les souvenirs de son enfance à la ville de Pamiers, où son père avait été sous-préfet sous la Restauration.

— Nous avons à déplorer également le récent décès au Merviel, canton de Lavelanet, de Mme Joséphine Durand, épouse d'un vaillant marin en retraite, et belle-mère de notre excellent ami M. Cyprien Rouch, régisseur des domaines de MM. Catalá frères, les grands propriétaires-viticulteurs de cette commune, remarquable par ses crûs d'une finesse exquise.

— Tous nos regrets enfin sur la mort, à Vernajoul, à l'âge de 72 ans, d'une femme d'élite, Mme Not, née Séraïl, épouse de l'honorable et

sympathique M. Alexis Not, gendarme en retraite, et mère de M. François Not, fonctionnaire à la préfecture de Bordeaux.

**Nomination ecclésiastique.** — Par ordonnance de Monseigneur l'Evêque de Pamiers, M. l'abbé Louis Pestel, curé de Teilhet et Vals, a été nommé curé de Sainte-Quitterie et Sabart, en remplacement de M. l'abbé Toussaint Eychenne, nommé curé doyen d'Ax-les-Thermes.

**Nos compatriotes.** — Nos lecteurs ont, comme nous, dès la première heure de la conflagration turco-balkanique, hautement apprécié les articles de M. Jean Pélissier, le correspondant spécial de *la Dépêche*, sur le théâtre de la guerre. Les Ariégeois ne seront pas fâchés d'apprendre que ce consciencieux chroniqueur est un ancien et brillant élève du collège de Pamiers et l'aîné des cinq enfants (quatre garçons et une fille) du sympathique instituteur de l'Herm, près Foix.

Notre distingué confrère, tout jeune encore, s'est acquis à Vienne (Autriche), où il est depuis quelques années le correspondant de plusieurs grands organes parisiens, une solide réputation dans la presse européenne.

Le plus jeune des frères de Jean Pélissier est élève au lycée de Foix. *La Dépêche.*

*L'Ariège Pittoresque* s'associe de grand cœur aux justes éloges décernés à M. Jean Pélissier qui voudra bien se souvenir des liens d'indéracinable amitié contractés entre lui et certains membres de la Rédaction de cette Revue, il y a une quinzaine d'années, dans la vénérable enceinte du Collège de Pamiers, cette éternelle pépinière d'hommes de valeur, de citoyens utiles à la Patrie et à l'Humanité.

**Beaux-arts.** — Notre compatriote et ami, Camille Fauré, le caricaturiste bien connu des Appaméens, a exposé actuellement un tableau qui ne manque pas d'originalité et qui obtient un très vif succès auprès des connaisseurs.

C'est une vue d'ensemble du porche du Pont-Neuf avec les bâtisses de l'évêché, les escaliers de pierre et l'antique maison féodale qui est contiguë.

Le tout, d'une grande ressemblance, est fait à la plume et à l'encre, ce qui nécessite du talent et une très grande patience.

Nous adressons à M. Fauré nos sincères félicitations.

— M. Bergès, artiste peintre, expose, à la mairie de Saint-Girons, salle du Conseil, une œuvre d'art : « Un effet de lune », ainsi qu'un superbe « Christ ».

Les vrais amateurs épris d'art pourront admirer ces belles œuvres.

Une tombola sera organisée.

M. Bergès a voulu faire profiter ses compatriotes du fruit de son travail si délicat et si consciencieux.

**Récompense méritée.** — Dans sa séance du 3 novembre, la Société des sciences, lettres et arts de l'Ariège, a ratifié la décision de la Société annexe des Etudes du Couserans, décernant une médaille d'argent, grand module, à la remarquable étude présentée au concours Duclos par M. le capitaine de l'Etoile.

**Mouvement préfectoral.** — M. Paul Second — le frère de M. Maurice Second, l'honorable député de Saint-Girons — Préfet du Lot, vient d'être nommé Préfet de l'Aude.

« On se souvient — écrit notre confrère Saint-Gironnais M. Jacques Loubet — que M. Second fut sous-préfet de Narbonne en des temps très difficiles et qu'il se révéla à la fois administrateur habile et républicain sûr. Le ministre d'alors remarqua son esprit de décision et sa connaissance fine des moyens qui fomentent les troubles populaires ou subitement les font cesser. Il l'appela à la tête du département du Lot. M. Second n'a fait là qu'un court séjour. Le Gouvernement vient de lui confier le département de l'Aude. C'est un haut témoignage d'estime et de sympathie, d'autant plus significatif que M. Second revient comme Préfet dans un département important où il fut il y a peu d'années, sous-préfet ».

**L'Ariège à l'Institut.** — A l'Académie des inscriptions et belles-lettres, M. le comte Begouen a communiqué la découverte qu'il vient de faire au Tuc d'Audoubert, près Montesquieu-Avantès (Ariège), de plusieurs bas-reliefs d'argile appliqués aux parois de la caverne et représentant des bisons mâle et femelle de soixante centimètres de longueur. Ces œuvres d'art, véritablement saisissantes et nouvelles, datent de la période magdalénienne des temps préhistoriques.

**Avancement.** M. Jauze, juge de paix à Pamiers, vient d'être élevé de la troisième à la seconde classe avec effet du 16 juillet 1912.

M. Faure, juge de paix à Castillon, vient d'être élevé de la quatrième à la troisième classe avec effet du 16 juillet 1912.

**Bourse.** — M. Henri-Marcel Gaussen, fils de M. Gaussen, l'éminent professeur de première au lycée de Foix, candidat à l'agrégation des sciences physiques, est nommé boursier près la Faculté des sciences de l'Université de Toulouse.

M. Gaussen bénéficiera d'une bourse de 1.200 francs pendant quatre ans, à dater du 1<sup>er</sup> novembre 1912. Il est le frère de notre très aimable et distingué collaborateur M. Louis Gaussen, chancelier du Consulat de France à Salonique.

**Postes et télégraphes.** — M. Soulé, commis des postes à Paris, est nommé à dater du 4 novembre, en la même qualité, à Saint-Girons, en remplacement de M. Aspe, promu rédacteur à Limoges, le 16 septembre dernier.

M. Vigneau, ouvrier monteur au Mans, a été aussi nommé en la même qualité au bureau de Saint-Girons.

**Société académique de l'Ariège.** — Dimanche dernier, ont été reçus membres de la Société ariégeoise des sciences, lettres et arts : M. Pagès, docteur ès lettres, le très sympathique inspecteur d'académie de l'Ariège, présenté par M. le docteur Dresch et par M. Chausson, proviseur honoraire du lycée de Foix, vice-consul d'Espagne; et M. Cyprien Toulza, représentant de commerce à Castillon-en-Couserans, présenté par M. le sénateur Georges Reynald et par M. le Chanoine Ferran.

**Pour les pauvres.** — A l'occasion de l'heureuse naissance de leur fille Marie-Juliette, Mme et M. Ducup de Saint-Paul, juge au tribunal de Foix, viennent d'offrir une somme de cent francs au Bureau de bienfaisance.

Merci pour les pauvres!

**Société d'Agriculture de l'Ariège.** — La

Société d'Agriculture se réunira à Foix, hôtel de la préfecture, le dimanche 10 novembre, à midi et demi.

Ordre du jour : 1<sup>o</sup> Reprise des travaux de la Société; 2<sup>o</sup> Questions diverses.

**Inspection du travail.** — M. Berthiot, inspecteur départemental de 2<sup>e</sup> classe, chargé du contrôle dans la première circonscription, est nommé inspecteur divisionnaire à Toulouse, (ressort auquel appartient l'Ariège), en remplacement de M. Herbo, nommé à Dijon.

**Arrêté d'expulsion.** — A l'issue de l'audience du 30 octobre, du Tribunal correctionnel de Foix, M. Pécune, commissaire spécial, a notifié au nommé Victor Aira, sujet espagnol, âgé de 24 ans, condamné à deux mois de prison pour port d'arme prohibée, l'arrêté d'expulsion auquel il sera tenu de se soumettre à l'expiration de sa peine.

**Acte préfectoral relatif aux Espagnols.** — Par une circulaire récente qui a été insérée dans le *Recueil des Actes Administratifs*, numéro 6 bis de 1912, page 213, M. le Préfet de l'Ariège a rappelé à MM. les Maires, cette double obligation, qui incombe aux Espagnols, fixés dans le département ou y résidant temporairement :

1<sup>o</sup> De se pourvoir sans retard d'un certificat de nationalité délivré par M. le Vice-Consul d'Espagne à Foix; 2<sup>o</sup> de faire à la mairie de la commune qu'ils habitent la déclaration de résidence prescrite par la loi du 8 août 1893. Il appartient à MM. les Maires de veiller à ce que la double déclaration ci-dessus soit strictement remplie.

**Avis aux éleveurs ariégeois.** — Le concours général d'animaux gras et de produits agricoles se tiendra à Paris du lundi 27 janvier au lundi 3 février 1913.

**L'Assistance aux vieillards.** — Les ministres de l'intérieur et des finances ont fait approuver un projet qui complète la loi de 1905 sur l'assistance aux vieillards. Parmi un certain nombre de dispositions destinées à fortifier le contrôle et à supprimer certains abus, le projet prévoit le relèvement de 5 francs à 8 fr. 50 du taux minimum de l'allocation mensuelle. En outre, en vue de favoriser les familles nombreuses, il élève de 120 à 180 francs le montant des ressources privilégiées comme provenant de l'épargne au profit des vieillards ayant élevé cinq enfants.

**Nos soldats au Maroc et la franchise postale.** — Pour bénéficier de la franchise postale, les lettres simples expédiées par des militaires ou marins en campagne doivent être acheminées par les services français.

Certains bureaux de poste ont, en conséquence, taxé, à l'arrivée, des correspondances de cette nature, originaires du Maroc, transmises par la poste chérifienne.

Désormais, ces lettres seront distribuées sans taxe, pourvu qu'elles remplissent les conditions fixées par les lois et décrets concernant la franchise militaire.

**Bibliographie ariégeoise.** — Dans le dernier fascicule du très sérieux et intéressant *Bulletin* de la Société ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts, ont été publiés les articles suivants relatifs à notre Ariège : L'église, le couvent et la communauté des Cordeliers de Pamiers, par M. le chanoine E. Ferran; Notes sur les bataillons de volontaires, d'après les archives révolutionnaires de l'Ariège, par MM. les capitaines Dessat et de l'Etoile; Liste de classement des antiquités et objets d'art de l'Ariège, par M. Robert Rager, architecte, professeur de dessin au Lycée national de Foix, conservateur des antiquités et objets d'art de l'Ariège; La région montagnaise du pays de Foix, haute et moyenne Ariège, d'après une étude de M. Cavallès, par M. Philippe Morère, professeur d'histoire et de géographie au Lycée national de Foix; Découverte d'une caverne ornée paléolithique à Montesquieu-Avantès (Ariège).

**Société de tir de l'Ecole normale.** — La société de tir et de préparation militaire de l'Ecole normale d'instituteurs de Foix vient de remporter de brillants succès au XXII<sup>e</sup> championnat des écoles supérieures pour 1912. Au classement général, cette société arrive 13<sup>e</sup> sur 100 primées, avec 91 balles et 469 points (100 balles tirées).

Sur la liste de classement individuel, nous relevons quatre lauréats, élèves-maîtres à l'Ecole normale : M. Bergès, n<sup>o</sup> 43, avec 10 balles sur 10 tirées et 64 points, médaille de bronze; M. Marrot, n<sup>o</sup> 55, avec 10 balles sur 10, et 59 points, diplôme; M. Nougé, n<sup>o</sup> 80, avec 10 balles sur 10, et 53 points, diplôme; M. Vidal, n<sup>o</sup> 88, avec 10 balles sur 10, et 50 points, diplôme.

Ces magnifiques résultats attestent les progrès faits par cette excellente société. Ils font le plus grand honneur aux sociétaires, à leurs professeurs et à leur sympathique directeur, fondateur de la société de tir et de préparation militaire, M. Albiisson.

**La mission militaire française en Grèce.** — Notre confrère la *Croix de l'Ariège et du Saint-Gironnais* a reçu indirectement des nouvelles de la mission militaire envoyée, comme on sait, il y a quelque temps déjà, en Grèce pour faire l'instruction de cette armée hellénique, qu'on voit actuellement faire si bonne figure contre les Turcs, à côté de ses alliés des Balkans.

Cette mission, dont le chef est le général Eydoux, compte parmi ses membres l'officier supérieur Bordeaux, frère du littérateur Henry Bordeaux, qui était nommé récemment lieutenant-colonel et qui, par les origines saint-gironnaises de sa famille, est un peu notre compatriote.

On s'est demandé, dès que les hostilités ont été engagées avec la Turquie, ce qu'allaient devenir les officiers de la mission.

Une information venue d'Athènes dit qu'ils sont restés en Grèce, mais que scrupuleusement fidèles à la consigne de neutralité adoptée par la France, ils ont pris les habits civils et se sont abstenus de toute participation à l'organisation de la campagne et à la mobilisation.

**Un fait de chasse.** — Un curieux fait de chasse qui mérite d'être signalé vient de se produire dans une ferme du hameau de Plamarti, commune de Foix.

Un jeune garçon de 7 ans, nommé Casimir Delphin, à qui son père, à la veillée, avait fabriqué un petit fusil de bois, s'amusait, un de ces matins, vers onze heures, avec son arme inoffensive et le farou de la ferme, à chasser les moineaux autour de la métairie, lorsqu'arrivé à une meule de foin, distante d'une vingtaine de mètres de la maison d'habitation, il aperçoit un lièvre gité au pied du « paillé », le dos au soleil. Il approche lentement, le chien suivant toujours. Quand le petit chasseur est à deux pas du gibier, il le met en joue, et, de sa finette voix, imite le coup de fusil par un « poum ! poum ! » retentissant. Le lièvre dresse les oreilles et bat le sol pour fuir.

Mais le chien s'élançait d'un bond sur lui et l'étrangle.

Notre jeune nenrod prend le lièvre, le charge avec peine sur ses épaules, et rentre à la ferme en triomphateur devant ses parents stupéfaits.

Inutile d'ajouter que le gibier a été porté et vendu dans la soirée à Foix.

Ce fait de chasse, que nous rapportons tel qu'il nous a été conté (se non è vero è bene trovato), ne peut qu'encourager le jeune chasseur à devenir un héros cynégétique.

**Empoisonneurs de rivière.** — Deux cultivateurs de Saint-Lary ont récolté chacun trois mois d'emprisonnement avec sursis et 200 francs d'amende sans sursis, pour délit de pêche à la dynamite.

**Les ours dans la vallée d'Ustou.** — Un ouvrier espagnol, originaire de Tabascau, qui se rendait en France samedi, pour se procurer de l'ouvrage durant la mauvaise saison qui s'avance à pas de géant, s'est trouvé en présence, non loin du pont de Marteras, de deux énormes plantigrades, qui ne se sont nullement enfuis en le voyant, l'ours étant naturellement bon enfant, on le sait, et ne devenant méchant que si on le tracasse, tout comme le lézard.

S'ils n'ont pas fui devant l'Espagnol, les deux frères Martin ne l'ont pas non plus poursuivi, et le pauvre hère, qui n'était pas armé, en a été quitte pour une peur facilement explicable.

En raison de la légère couche de neige qui persiste dans le Haut-Salat et de la facilité de la piste, ne serait-ce pas le moment propice pour organiser une sérieuse battue? Nous soumettons l'idée aux intrépides chasseurs qui sont légion dans le Saint-Gironnais.

# Marche des Trains de Voyageurs à partir du 15 Octobre 1912

## Ligne de Toulouse-Matabiau à Ax-les-Thermes.

DÉPARTS							
TOULOUSE-MAT...	4 55	9 10	9 38	13 40	17 20		
Halte de St-Agne...	5 5	»	»	9 47	13 49	17 29	
Portet-St-Simon...	5 15	»	»	9 57	13 59	17 39	
Halte de Pinsaguel...	5 19	»	»	10 1	14 3	17 43	
Pins-Justaret...	5 26	»	»	10 8	14 10	17 50	
Venerque-le-Vernet...	5 34	»	»	10 16	14 18	17 59	
Miremont...	5 41	»	»	10 23	14 25	18 6	
Auterive...	5 51	9 47	10 33	14 36	18 18		
Cintegabelle...	6	»	»	10 42	14 45	18 28	
Saverdun...	6 13	10 2	11 2	14 58	18 41		
Vernet-d'Ariège...	6 23	»	»	11 12	15 8	18 52	
Pamiers...	6 45	10 26	11 35	15 27	19 13		
Halte de Verniolle...	6 52	»	»	11 42	15 34	19 20	
Varilhès...	7 1	10 37	11 51	15 42	19 37		
H. de St-Jean-de-V...	7 8	»	»	11 58	15 49	19 44	
Foix... Arrivée...	7 15	10 46	12 5	15 56	19 52		
Foix... Départ...	7 30	10 56	12 15	16 6	20 2		
St-Paul-St-Antoine...	7 41	»	»	12 26	16 17	20 14	
Mercus...	7 50	»	»	12 34	16 25	20 23	
Tarascon...	8 1	11 21	12 40	16 37	20 36		
Ussat-les-Bains...	8 9	11 28	—	16 44	20 44		
Les Cabannes...	8 20	11 39	—	16 55	20 56		
Luzenac-Garanou...	8 39	11 49	—	17 6	21 7		
Halte de Castelet...	8 49	»	»	17 15	21 16		
AX-L-THERMES Arr.	8 55	12	»	17 21	21 22		

DÉPARTS							
AX-LES-THERMES	—	8 23	12 20	17 22	—		
Halte de Castelet...	—	8 29	12 27	17 29	—		
Luzenac-Garanou...	—	8 40	12 36	17 38	—		
Les Cabannes...	—	8 51	12 47	17 49	—		
Ussat-les-Bains...	—	9 4	12 59	18	»		
Tarascon...	5 16	9 16	13 9	18 9	—		
Mercus...	5 24	9 24	13 17	18 17	—		
St-Paul-St-Antoine...	5 33	9 33	13 26	18 26	—		
Foix... Arrivée...	5 44	9 44	13 37	18 37	—		
Foix... Départ...	5 57	9 55	13 46	18 45	19 22		
H. de St-Jean-de-V...	6 5	10 3	13 54	»	»	19 30	
Varilhès...	6 12	10 11	14 2	18 56	19 40		
Halte de Verniolle...	6 21	10 19	14 11	»	»	19 49	
Pamiers...	6 37	10 38	14 28	19 11	20 10		
Vernet-d'Ariège...	6 49	10 48	14 40	»	»	20 24	
Saverdun...	7 2	10 59	14 56	19 28	20 38		
Cintegabelle...	7 15	11 10	15 9	19 40	20 50		
Auterive...	7 29	11 21	15 23	18 19	19 48	21 7	
Miremont...	7 38	11 29	15 32	18 29	»	»	21 16
Venerque-le-Vernet...	7 46	11 36	15 41	18 38	»	»	21 24
Pins-Justaret...	7 55	11 44	15 50	18 53	»	»	21 33
Halte de Pinsaguel...	8 3	11 51	15 58	19 1	»	»	21 41
Portet-St-Simon...	8 9	11 56	16 5	19 7	»	»	21 46
Halte de Ste-Agne...	8 21	»	»	16 18	19 22	»	21 58
TOUL. MAT... Arr.	8 32	12 13	16 28	19 35	20 21	22 8	

## Ligne de Saint-Girons à Foix.

DÉPARTS					
SAINT-GIRONS	5 45	9 17	17 42		
Lescure...	6	»	9 32	17 57	
Rimont...	6 8	»	9 40	18 5	
Castelnar-Durban...	6 19	»	9 51	18 17	
Halte de Ségalias...	6 26	»	9 58	18 24	
La Bastide-de-Serou...	6 39	»	10 11	18 35	
Halte de Cadarcet...	6 49	»	10 21	18 45	
Baulou...	6 56	»	10 28	18 52	
FOIX... Arr.	7 10	»	10 42	19 5	

DÉPARTS							
FOIX	7 40	14 50	16 3	20 10			
Baulou...	7 53	15 4	16 16	20 24			
Halte de Cadarcet...	7 59	15 11	16 22	20 31			
La Bastide-de-Serou...	8 12	15 27	16 35	20 48			
Halte de Ségalias...	8 20	15 35	16 43	20 56			
Castelnar-Durban...	8 27	15 46	16 51	21 5			
Rimont...	8 36	16	»	17	»	21 16	
Lescure...	8 43	16 11	17 7	»	»	21 24	
St-GIRONS... Arr.	8 56	16 25	17 20	»	»	21 38	

## Ligne de Boussens à Saint-Girons.

DÉPARTS							
BOUSSENS	8 4	11 16	16 31	20 15			
Mazères-sur-le-Salat	8 15	11 21	16 42	20 26			
Salies-du-Salat...	8 24	11 29	16 49	20 33			
His-Mane-Touille...	8 31	11 36	16 56	20 40			
Halte de Castagnède...	8 37	11 42	17 2	20 46			
Prat-et-Bonrepaux...	8 46	11 51	17 11	20 55			
Halte de Caumont...	8 55	11 59	17 19	21 3			
Halte de St-Lizier...	9 4	12 8	17 28	21 12			
St-GIRONS... Arr.	9 8	12 12	17 32	21 16			

DÉPARTS							
SAINT-GIRONS	5 41	9 9	14 22	16 42	17 50		
Halte de St-Lizier...	5 16	9 14	14 27	16 47	17 57		
Halte de Caumont...	5 25	9 23	14 36	16 56	18 11		
Prat-et-Bonrepaux...	5 33	9 31	14 44	17 13	18 24		
Halte de Castagnède...	5 42	9 40	14 53	17 22	18 37		
His-Mane-Touille...	5 48	9 46	14 59	17 30	18 46		
Salies-du-Salat...	5 56	9 54	15 8	17 38	18 56		
Mazères-sur-le-Salat...	6 3	10 1	15 17	17 47	19 7		
BOUSSENS... Arr.	6 12	10 10	15 27	17 58	19 22		

## Ligne de Bram à Lavelanet.

DÉPARTS							
BRAM	7 42	8 2	14 35	16 23	18 43		
Montréal...	7 52	8 19	14 44	16 37	18 59		
Cailhau...	8 11	8 27	14 53	16 45	19 8		
Belvèze...	8 22	8 35	15 2	16 53	19 28		
Bellegarde...	8 31	8 44	15 14	17 2	19 43		
H. de Lignairolles...	8 39	8 52	15 25	17 10	19 55		
Moulin-Neuf...	8 45	9 7	15 38	17 15	20 27		
Lagarde...	9 15	15 46	—	20 35	—		
Camon...	9 23	15 54	—	20 43	—		
Chalabre...	9 35	16 4	—	20 55	—		
Rivel-Montbel...	9 42	16 11	—	21 2	—		
Sainte-Colombe...	9 50	16 22	—	21 10	—		
Le Peyrat...	10	»	16 32	—	21 20		
Laroque-d'Olmes...	10	7 16	41	—	21 29		
LAVELANET Arr.	10 13	16 47	—	21 35	—		

DÉPARTS							
LAVELANET	5 27	—	6 15	10 50	15 49		
Laroque-d'Olmes...	5 34	—	6 35	10 57	15 56		
Le Peyrat...	5 43	—	7 1	11 4	16 4		
Sainte-Colombe...	5 49	—	7 19	11 13	16 19		
Rivel-Montbel...	5 56	—	7 37	11 20	16 26		
Chalabre...	6 5	—	8 2	11 31	16 35		
Camon...	6 14	—	8 23	11 42	16 45		
Lagarde...	6 20	—	8 41	11 52	16 53		
Moulin-Neuf...	6 29	7 37	9 32	12 11	16 39	17 16	
H. de Lignairolles...	6 36	7 44	»	12 18	16 47	17 23	
Bellegarde...	6 44	7 52	10	12 27	17 4	17 33	
Belvèze...	6 54	8 2	10 26	12 39	17 20	17 45	
Cailhau...	7 1	8 8	10 41	12 45	17 28	17 53	
Montréal...	7 9	8 16	11 3	12 53	17 37	18 2	
BRAM... Arr.	7 17	8 24	11 17	13 2	17 48	18 12	

## Ligne de Moulin-Neuf à Pamiers.

DÉPARTS							
MOULIN-NEUF	5 21	8 53	9 10	17 25	20 23		
Mirepoix...	5 34	9	9 22	17 43	20 38		
Halte de Coutens...	5 41	—	9 29	17 51	20 46		
Rieucros...	5 48	—	9 36	18 2	20 54		
Les Pujols...	5 55	—	9 43	18 11	21 2		
Halte de St-Amadou...	6	»	9 48	18 17	21 7		
Carlat (Le)...	6 6	—	9 54	18 24	21 15		
PAMIERS... Arr.	6 15	—	10 3	18 35	21 26		

DÉPARTS							
PAMIERS	6 42	11 6	—	15 48	19 30		
Carlat (Le)...	6 52	11 17	—	16	»	19 40	
Halte de St-Amadou...	6 58	11 24	—	16 7	19 46		
Les Pujols-Ariège...	7 3	11 39	—	16 13	19 51		
Rieucros...	7 10	11 36	—	16 25	19 58		
Halte de Coutens...	7 17	11 43	—	16 33	20 5		
Mirepoix...	7 26	11 54	16 25	16 47	20 14		
MOULIN-NEUF Arr.	7 34	12 2	16 35	16 57	20 22		

## Tramways électriques de l'Ariège. — Ligne de Saint-Girons à Castillon.

DÉPARTS							
Saint-Girons. Dép.	5 25	9 40	13 40	17 50			
Lambèze-Monté...	5 30	9 45	13 45	17 56			
Lambèze...	5 35	9 53	13 50	18 3			
Auber...	5 39	9 58	13 54	18 8			
Mouls...	5 44	10 3	13 59	18 14			
Luzenac...	5 52	10 11	14 7	18 21			
Engomer...	6	»	10 24	14 15	18 34		
Alas...	6 4	10 29	14 19	18 39			
Arrout-Cescau...	6 8	10 33	14 23	18 43			
Andressein...	6 13	10 38	14 28	18 48			
Castillon. Arrivée.	6 15	10 40	14 30	18 50			

DÉPARTS							
Castillon. Départ.	7 35	10 50	15 20	19	»		
Andressein...	7 38	10 53	15 23	19 3			
Arrout-Cescau...	7 44	10 57	15 27	19 7			
Alas...	7 49	11 1	15 32	19 11			
Engomer...	7 57	11 5	15 37	19 15			
Luzenac...	8 10	11 13	15 49	19 23			
Mouls...	8 17	11 20	15 55	19 30			
Auber...	8 21	11 25	16	»	19 35		
Lambèze...	8 26	11 30	16 5	19 40			
Lambèze-Monté...	8 33	11 35	16 10	19 45			
Saint-Girons. Arr.	8 40	11 40	16 15	19 50			

## Marche des trains de voyageurs de la ligne de Tarascon à Auzat à partir du 15 octobre 1912.

		Dép.		Dép.		Dép.	
Tarascon-sur-Ariège...	8 45	13 45	18 40	21	»		
Saint-Roch (halte)...	8 48	13 48	18 43	21 03			
Sabart (halte)...	8 27	13 27	18 22	21 42			
Niaux (halte)...	8 40	13 40	18 25	21 25			
Capoulet...	8 49	13 49	18 44	21 34			
Junac (halte)...	8 53	13 54	18 48	21 38			
Laramade...	9	»	14	»	18 55	21	



## Géographie illustrée

DU DEPARTEMENT

A L'USAGE DES COLES

PAR

**A. LABRO**

Professeur de Géographie au Lycée Ingres,  
de Montauban

Officier de l'Instruction Publique

OUVRAGE COURONNÉ PAR LA

SOCIÉTÉ ARIÉGEOISE DES SCIENCES, LETTRES & ARTS

PRÉFACE DE M. FONCIN

2<sup>e</sup> ÉDITION

Prix : 90 centimes

Nous prévenons nos lecteurs que la 1<sup>re</sup> édition de cet ouvrage étant épuisée, la 2<sup>e</sup> édition sera mise sous presse prochainement, et la vente recommencera.

**BOUILLON  
KUB**

EXIGER le **K**

S<sup>té</sup> du **BOUILLON KUB.**  
67, Av. d'Allemagne-Paris.

**CRÉDIT LYONNAIS**

AGENCE DE FOIX

Rue Théophile-Delcassé

Location de Compartiments de Coffres-Forts

AU MOIS OU A L'ANNÉE

PAIEMENT ET DELIVRANCE  
DE LETTRES DE CREDIT

ESCOMPTE & RECouvreMENTS

ORDRES DE BOURSE

BOIS DE CONSTRUCTION

SAPIN, CHÈNE, ETC.

Usines de la Forge et de la Ville

**J.-B. ROUZAUD**

BÉLESTA

Librairie — Papeterie — Imprimerie

**F. DAUPHIN**

9, rue Delcassé — Annexe rue du Pont

**FOIX**

LIBRAIRIE GÉNÉRALE — ARTICLES DE BUREAUX

PAPETERIE CLASSIQUE

FOURNITURES POUR LE DESSIN

POCHETTES DE COMPAS

Copies de Lettres — Presses à Copier

REGISTRES DE TOUS FORMATS

MACHINES A ECRIRE ET FOURNITURES

Encre de toutes Marques

PAROISSIENS — MISSELS — MARQUINERIE

ARTICLES POUR CADEAUX

Stylographes et porte-plumes réservoirs

APPAREILS ET FOURNITURES

PHOTOGRAPHIQUES

CARTES POSTALES — PANORAMAS

ALBUMS — VUES DU PAYS

Correspondance des Messageries de Journaux

Hachette et de la Région

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

Abonnements gratuits à tous les Journaux

Au Trésor du Ménage

FOIX

**A. ROUSSET**

VINS EN GROS

HUILES & SAVONS

DEFIE TOUTE CONCURRENCE

**Le Retour d'âge**

passé sans inconvénient si on fait usage du **Mélange Ferrand's** (Extrait de Virginie) « combine » avec le **Thé Ferrand's** (Tisane de Virginie).

Ce traitement ne constipe pas et ne contient pas d'alcool ni de principes irritants. Il active la circulation du sang et le purifie.

Envoi franco contre mandat de 4 fr. 50 adressé à la PHARMACIE MODERNE, PAMIERS.

Spécialité de Lainages des Pyrénées

**Maison ARASSE**

Avenue Théophile-Delcassé — AX-LES-THERMES

Soieries, Dentelles Espagnoles  
Corsets des meilleures marques  
Lingerie, Flanelles, etc.

MAISON PRINCIPALE A LAVELANET

**LE BAIN VARECH**

Direction et Administration :

67-69 — rue Saint-Jean — 67-69

CAEN

Téléphone 4-40

**La Mer chez soi**

L'efficacité des bains de mer et de varech, pour les enfants, ont attiré l'attention du monde savant sur la possibilité, surtout pour les nouveaux-nés, d'avoir la mer chez soi.

Cela était tentant; aussi, une pléiade de botanistes et de chimistes se sont-ils associés en un commun effort pour résoudre ce problème; le résultat de leurs efforts est, il fallait s'y attendre, des plus merveilleux: ils sont arrivés à dessécher, par de nouveaux procédés, les espèces de varech les plus riches en iode; aucun des sels contenus dans le varech n'est évaporé, et il suffit de plonger le "Bain Varech" dans l'eau bouillante pour que tous les principes se développent et que l'odeur marine se dégage, donnant l'illusion d'avoir la mer chez soi. Les émanations d'iode et d'iodure de sodium, combinées aux chlorures et monosulfures de sodium et de potassium que contient le varech, en font le seul bain fortifiant indispensable à tous les nouveaux-nés.

Nous avons à ce jour plus de 800 pharmaciens en France qui vendent notre Bain Varech, mais pour vous éviter des démarches, la direction du Bain Varech se met à votre entière disposition pour vous envoyer franco, par postal domicile, une boîte de dix Bains Varech (ce qui représente 20 bains pour un enfant) pour la somme de 11 francs.

Au cas où vous n'auriez pas de baignoire, nous avons traité un très gros marché avec une des premières fabriques de baignoires, ce qui fait que nous pouvons vous livrer franco, à domicile, une jolie baignoire d'enfant, en zinc premier choix, pour la somme de 10 francs.

Adressez un mandat de 11 francs sans la baignoire ou 21 francs avec la baignoire au directeur du Bain Varech, 67-69, rue Saint-Jean, Caen.